

Le St-Laurent-Echo

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

DERNIERE HEURE

Une soucoupe volante à Rivière-du-Loup?

[B.B.] - Des témoignages d'une corcordance assez troublante donnent à croire à la présence dans les parages d'un objet volant non identifié qui aurait pu se poser au sol à Rivière-du-Loup aux premières heures du jour, vendredi.

L'OVNI aurait été vu par trois employés du quart de nuit à Calko Mills, vers trois heures quarante-cinq du matin. Le premier à constater la présence de l'objet volant a été M. Gordon Duguay, de Rivière-Verte. Celui-ci a déclaré qu'une clarté inusitée l'a amené à regarder à une fenêtre de l'usine. Il aurait alors alerté deux compagnons de travail, MM. Paul-Emile Desrosiers et Patrick Couturier. Tous trois auraient alors observé l'objet encore à assez basse altitude et en train de prendre de la hauteur. Des lumières vertes et jaunes étaient visibles sous l'étrange appareil qui obliqua vers l'ouest en faisant entendre une sorte de sifflement.

Sans être capable de situer exactement l'objet, M. Duguay croit qu'il se trouvait dans la partie plane et basse de la rive est de la rivière du Loup, au nord de la voie ferrée.

Vendredi, également, vers dix-neuf heures trente-six, M. et Mme Camille Desjardins, du chemin des Raymond, ont aperçu tout à coup en même temps dans le ciel, un objet circulaire de couleurs gris métallique et de forme oblongue, qui filait vers l'est à très grande vitesse. Aucun bruit n'a été perçu, et le visiteur silencieux s'est rapidement évanoui à leur regard.

Le Cercle des Fermières de Rivière-du-Loup

Premier dans tout

Page 18A

[L.C.] - Sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié, le Cercle des Fermières de Rivière-du-Loup a clôturé jeudi soir dernier, son exposition en remettant à Mme Gilberte Beaulieu deux trophées, pour avoir été élue l'artisane de l'année et la meilleure en art culinaire.

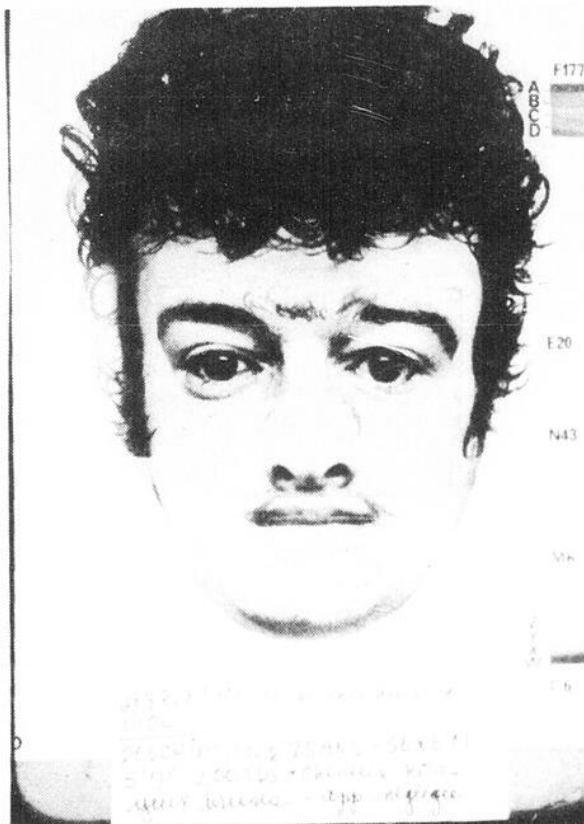
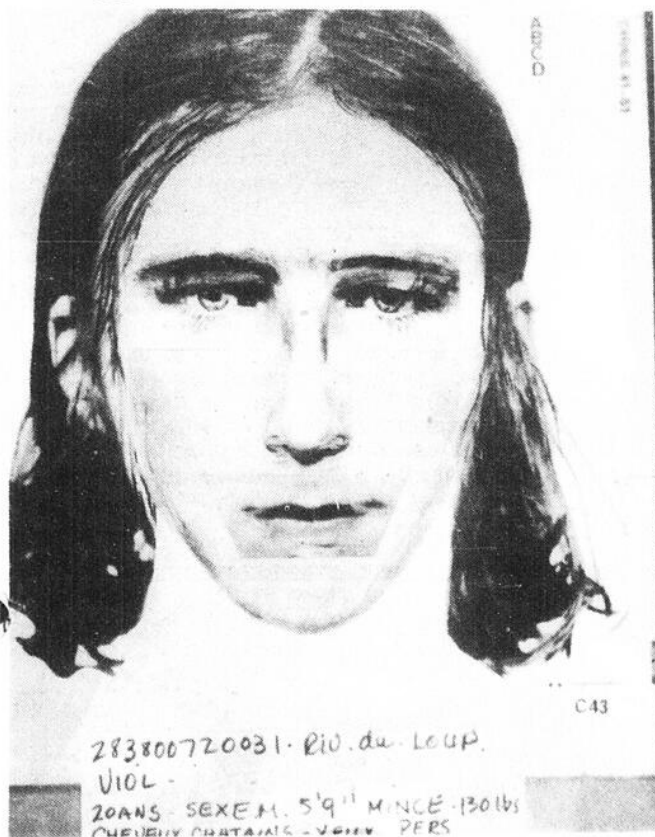
Notons que durant trois jours au local du Club de l'Age d'Or, les Fermières ont exposé des travaux de crochet, broderie, courtepointe, tricot ainsi que de succulentes pâtisseries que l'on pouvait acheter à une vente aux enchères, jeudi dernier. Signalons enfin qu'elles avaient remporté le 1er prix au Congrès de Causapscal, le 12 juin dernier.



Mme Georgette Soucy, présidente du Cercle des Fermières de Rivière-du-Loup [à droite] remet à Mme Gilberte Beaulieu [à gauche] son trophée pour avoir été la meilleure en art culinaire. [Photo L.C.]

Viol d'une adolescente à Rivière-du-Loup

Où sont les présumés agresseurs ?



Rivière-du-Loup. Ils sont recherchés par la police municipale de Rivière-du-Loup. Pour toute information, veuillez rejoindre le lieutenant André Allard ou le constable-enquêteur Yves Corbin à [418] 862-6303. [Photo collaboration Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup].

Voici les portraits-robot des deux individus qui auraient enlevé puis violé une adolescente de

ETONNANT L'hôpital St-Joseph refuse ce qu'il a toujours demandé

Page 3A

Sommaire

Horoscope	Page 8B
Petites annonces	Page 12B
Habitation	Pages 13-14B
Nécrologie	Page 22A
Horaire T.V.	Page 10B
Décor-action	Page 23A
Avis publics	Pages 22-23A
Carnet professionnel	Pages 6-7-B
Editorial	Page 4A
Place aux lecteurs	Page 4A

FETE DU TRAVAIL: RALENTISSEZ, GARDEZ-VOUS EN VIE

police en alerte

Par Rolland Marquis.

Pour aller pêcher, le barman du restaurant Gina Pizza en emporte du bagage! Mais il oublie son sac de couchage... Au matin il était raidi par le froid et tout ankylosé. Il suppliait le soleil de se lever et ne savait plus à quel saint se vouer. Demandez-lui...il en a long à raconter.

Le gérant du magasin Co-op du Centre d'achats Rivière-du-Loup, M. Roland Boucher n'a pas donné son accord à l'installation du magasin La Baie à l'endroit indiqué sur la maquette présentée par Burnac Leaseholds. Avec cette construction, le magasin d'alimentation perdrait son service à l'auto ce qui de l'avis de M. Boucher constituerait un grave préjudice. Le dernier mot n'a donc pas encore été dit.

Le député du comté Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher pourrait bien revenir sur les rangs lors de la prochaine élection générale. C'est ce qu'il laissait entendre à mots couverts il y a quelques jours. De

plus, il favorise la tenue d'une élection des cet automne. Il se sent d'attaque, dirait-on.

Le district judiciaire de Kamouraska (qui inclut Rivière-du-Loup) profite maintenant des services d'un procureur adjoint. Il s'agit de M. Maurice Tremblay, un stagiaire qui prêtera main forte à Me André Rompré. La proportion avocats criminels dans la région sera bientôt aussi élevée qu'aux beaux jours du Québec catholique à 99%...

Le nombre d'anesthésistes en fonction à l'Hôtel-Dieu Rivière-du-Loup atteindrait sous peu le niveau normal soit environ 3. Le conseil d'administration de l'institution doit se pencher sur le sujet et statuer d'ici quelques jours. Enfin, on pourra se faire endormir en toute quiétude!

Le verbeux, Me Gaétan Pelletier (tout le monde connaît ses performances durant les campagnes

électorales) agira en tant qu'arbitre de griefs en matière de relations de travail. Syndicats et employeurs seront servis à souhait par sa rapidité. Le moins que l'on puisse dire c'est que personne n'aura les BLEUS sauf peut-être Me Pelletier mais on lui pardonne. Chacun sait qu'en politique, l'émotivité l'emporte parfois sur le raisonnement.

Des tours de bateau qui auraient pu tourner à la catastrophe. En effet, le millionnaire bien connu Normand Soucy a eu la peur de sa vie il y a une quinzaine de jours alors que son Cruiser est tombé en panne. D'après les rumeurs, une des hoses de son moteur était défectueuse ce qui a eu pour conséquence de faire pénétrer l'eau à l'arrière de l'embarcation. L'intrépide Michel Daris ayant entendu l'appel de détresse sur sa radio sauva M. Soucy et ce dernier perdit ses soucis.

Viol d'une adolescente à Rivière-du-Loup

Où sont ses deux agresseurs?

[L.C.]—Deux individus sont activement recherchés par la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup en rapport avec le viol d'une adolescente de 14 ans.

On se souviendra que la jeune fille avait été enlevée sur la rue St-Henri à Rivière-du-Loup vers 20.00 heures le 19 juillet dernier par deux individus dont l'identité demeure encore inconnue des autorités policières, au moment de mettre sous presse. Par la suite, l'adolescente fut violée par ses agresseurs et séquestrée pendant plus de 24 heures avant d'être abandonnée aux limites de la ville sur

le chemin Fraserville vers 21.30 heures, le 20 juillet.

Selon les détails fournis par la jeune fille aux policiers-enquêteurs, ses deux agresseurs circulaient dans un véhicule automobile de marque Plymouth Fury, des années 1970-71, de couleur bleu pâle, modèle 4 portes. De plus, il appert que le silencieux de l'engin était défectueux.

En outre, la police a pu nous fournir une description sommaire des deux suspects: les deux hommes au moment de leur agression étaient vêtus d'une veste en denim

(jeans) sans manche et portaient des jeans. L'un d'eux était plutôt mince, environ 130 livres (59 kg) mesurant 5' 9" (1,75), âgé d'environ 20 ans, cheveux châtain, yeux pers. L'autre individu était d'apparence négligée, pesant environ 200 livres (91kg), mesurant 5' 7" (1,70), âgé d'environ 25 ans, cheveux noirs, yeux bruns.

Si vous avez aperçu ces individus ou pouvez donner des renseignements ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer à la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone (418) 862-6303 et demandez le lieutenant André Allard ou le constable-enquêteur Yves Corbin.



Le Saint-Laurent-Echo en Allemagne

À la suite d'un concours organisé par les autorités de la base militaire à Valcartier, notre journaliste Mme Lyne Chassé, a été sélectionnée et se rendra en Allemagne du 4 au 12 septembre, effectuer un reportage sur les Forces armées canadiennes cantonnées à Lahr.

Ayant toujours son public lecteur à l'esprit, le **St-Laurent-Echo** veut donner à cette occasion exceptionnelle, une couleur régionale. C'est pourquoi, nous invitons tous nos habitués du KRT ayant des parents et amis en fonction là-bas, à nous faire connaître leurs noms. Sur place, Mme Chassé fera tout en son possible pour les rejoindre et connaître la vie des militaires du KRT au sein des forces de l'OTAN. Communiquez les coordonnées de vos gens en appelant au journal: 862-1774 ou en écrivant à C.P. 1026, Rivière-du-Loup, G5R 4C3.

commérages

La semaine qui vient de se terminer, fut marquée de deux vols de véhicules à deux roues. En effet, la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup a reçu une plainte pour un vol de bicyclette et par la suite d'une mobylette. Le dernier vol fut sûrement assez difficile pour les voleurs, car la mobylette était enchainée et de plus il y avait un cadenas. Attention aux voleurs, car les deux sont marqués en quelque part et seront facilement identifiables par les propriétaires.

Au début de la nuit du 17 août dernier, deux voleurs se sont introduits par effraction dans une résidence de Cabano et après avoir ligoté les deux occupants, à savoir le monsieur et son épouse, ont fait main basse sur une somme d'environ \$600.00 à \$700.00 dollars. Leur méfait fut accompli à la pointe du couteau et tous les deux avaient le visage recouvert d'un masque. C'est l'agent Raymond Métivier du Poste de la Sûreté du Québec de Notre-Dame-du-Lac qui fait enquête dans cette affaire, et il est assisté de deux Agents de Québec.

Dans la journée du 18 août, une personne fut trouvée sans vie dans son lit. Suite à un examen médical, la cause de la mort serait naturelle. L'agent Laurent Dubé du Poste de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup fait enquête dans ce cas. La victime: Monsieur Armand Mailloux, 65 ans, de St-Hubert, cté Rivière-du-Loup.

À chaque semaine, vous lisez ici un petit détaillé des billets d'infraction qui sont distribués dans les limites de la Cité de Rivière-du-Loup. Plusieurs automobilistes prennent ce petit bout de papier à la légère et oublient d'en acquitter la note. Alors à ceux et celles qui auraient omis de payer le petit \$5.00 dollars ou plus. Or, d'ici quelques jours ils recevront un petit papier de la Cour les invitant à payer l'amende plus un certain montant couvrant les frais. J'ai appris de source officielle que pas moins de 40 billets furent déposés à la Cour cette semaine pour de telles sentences.

Encore cette semaine, nous reproduisons en détail les billets: 1 billet pour 1 stop non fait; 6 billets pour un feu rouge non observé; 1 billet pour un virage à gauche; 14 billets pour de la vitesse en ville; 2 billets pour avoir circulé à l'inverse sur un sens unique; 1 billet pour dépassement interdit en ville et finalement 15 billets pour des stationnements prohibé-interdit. En plus de ces tickets, il y a eu 14 accidents, et dans trois d'entre elles, nous déplorons un total de cinq [5] blessés.

1 RUE ST-LAURENT
RIVIERE-DU-LOUP
LICENCIE

SPECTACLES

du 27 au 30 août

Perron
4 musiciens
folk-jazz

Lundi et mardi
les 25 et 26 août

Claude Gauthier

EXPOSITION

11 août au 31 août

Johanne Michaud
Huiles.

Jeudi 28 août

**PARTY DE
LA RENTREE**

INTER

279342

79342

9342

342

Tirage: 310

LOTS

250 000\$
2 500\$
250\$
50\$

Gros lots de 25 000\$

259673

201763

858271

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré: 00717	Numéro tiré: 9385	Numéro tiré: 029
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500 \$	3 FAÇONS DE GAGNER 250 \$	4 FAÇONS DE GAGNER 50 \$

GROS LOT APPROXIMATIF VENDREDI \$351,000

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

	12	16	19	20	21	28
6 SUR 6	0			\$171,948.00		
5 SUR 6	92			\$1,682.10		
4 SUR 6	4605			\$93.30		
3 SUR 6+	2			\$51,584.50		
					N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 3 SUR 6:	15
					TOTAL	\$1,791,120

NUMÉRO

NUMÉRO COMPLET	926305	3 GAGNANTS DE 50 000\$
5 CHIFFRES	26305	27 GAGNANTS DE 5 000\$
4 CHIFFRES	6305	279 GAGNANTS DE 250\$
3 CHIFFRES	305	2781 GAGNANTS DE 50\$
2 CHIFFRES	05	27810 GAGNANTS DE 5\$

TIRAGE: 121 22 août 1980

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Etonnant, l'Hôpital St-Joseph refuse ce qu'elle a toujours demandé

Par Mireille Robitaille-Tremblay

Alors que le ministre des Affaires sociales s'apprêtait à acquiescer enfin aux demandes de l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup, le conseil d'adminis-

C'est ainsi que le député Jules Boucher relatait la suite d'événements qui l'ont déconcerté au moment de prendre connaissance des crédits budgétaires, au mois de mai dernier.

pris le revirement. Le député Boucher a attendu de recevoir copie de la correspondance dans cette affaire avant de faire une déclaration sur sa déception, les documents étaient arrivés quelques jours avant la conférence de presse, tenue jeudi dernier à ses bureaux.

Il s'agit selon lui d'une incohérence puisque la requête en lits additionnels est vieille de dix ans et avait été réitérée avec

insistance auprès du ministre Lazure lui-même le 13 septembre dernier, au moment de la tenue ici de caucus national des députés et ministres. C'est à la suite de cette représentation que le ministre Lazure aurait convenu avec le député Boucher d'accorder les 40 lits additionnels demandés en contribuant non seulement le budget d'opération mais aussi le budget d'immobilisation si le CRSSS-03 s'y refusait.

Interloqué, Jules Boucher a signalé qu'en agissant ainsi, l'hôpital St-Joseph pénalisait toute la communauté régionale puisque dans l'intervalle, l'Hôtel-Dieu qui doit accueillir les malades nécessitant des soins aigus, voit immobiliser plus de 40 lits pour malades en soins prolongés.

De plus, signale M. Boucher, il était nullement nécessaire de se sacrifier au profit de Notre-Dame-du-Lac puisque

le Ministère était prêt à consentir aux deux demandes. Il s'interroge également sur le fait qu'en septembre 1979, le 5ième étage était disponible alors que 7 mois plus tard, il était tout occupé. Déçu et perplexe le député a conclu en disant que dorénavant, il orienterait ses efforts vers Trois-Pistoles qui en demande des lits additionnels.



Le député Jules Boucher ne comprend plus rien dans la logique des dirigeants de l'hôpital St-Joseph. [Photo M.R.T.]

stration retire sa demande en faveur de l'institution de Notre-Dame-du-Lac. Le ministre Lazure lui-même que le représentant de Rivière-du-Loup à l'Assemblée Nationale a ap-

Rendre habitable ce qu'on a déjà

Par Mireille Robitaille-Tremblay

Puisque la cuisine et la buanderie ne sont aucunement en mesure dans leur état actuel d'absorber des clients additionnels, il ne servait à rien de postuler pour accroître la capacité de l'institution, nous avons préféré restructurer le tout pour rendre habitable et convenable ce qu'on a déjà.

Telle est la réponse fournie par le directeur général de l'hôpital St-Joseph, M. Richard Forbes, la semaine dernière lorsqu'il a été interrogé sur les motifs du refus de 40 lits additionnels. Le député Jules Boucher avait rendu public ce désistement en dénonçant son incohérence.

En poste depuis 10 mois, M. Forbes dit avoir constaté dès son arrivée, que le rêve et l'ambition poursuivi depuis une décennie d'augmenter le nombre de lits était parfaitement irréaliste. C'est pourquoi sitôt entré en fonction, il convainquit le conseil d'administration de surseoir à ce projet pour miser d'abord sur la réorganisation des services actuellement dispensés, selon sa relation des faits.

Il cite à l'appui, le fait

que le centre d'accueil incorporé dans l'hôpital est installé sur deux étages très sombres où les hommes et les femmes sont séparés et où aucune salle d'activité convenable n'est mise à leur disposition. "Ces gens méritent mieux que ça, ils sont autonomes, lucides et ont besoin d'autre chose qu'un simple lit".

C'est pourquoi selon le plan actuellement mis de l'avant, le 5ième étage serait dévolu aux 30 personnes du foyer d'accueil avec des chambres pour les couples et les autres, une grande salle commune d'activités, un balcon spacieux pour prendre l'air etc... Par contre, les 3ième et 4ième étages actuellement occupés par le foyer d'accueil récupéreraient les services présentement installés de façon provisoire au 5ième soient l'ergothérapie, physiothérapie, artisanat, loisirs, bibliothèque, salle de conditionnement, stérilisation, salle de conférence, bureau de l'aumônier, bureau du syndicat.

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration daté du 3 avril 1980, conclut en demandant au ministre des Affaires sociales d'agréer le projet de réaménagement.

Centraliser la cuisine — Par ailleurs, le Conseil

régional des services sociaux et de santé (CRSSS-03) vient de donner son autorisation finale pour réorganiser le service alimentaire de l'hôpital, nous révélait avec satisfaction, son directeur M. Forbes. Dès cette semaine, des rencontres sont prévues avec des ingénieurs et des architectes

pour centraliser ce service qui, selon la formule actuellement en vigueur, se fait en divers points de l'édifice. Cette étape est un pré-requis selon avant de penser à l'expansion quantitative, "il faut penser à ceux qui y sont déjà".



Les 3ième et 4ième étages où sont actuellement cantonnés 30 personnes âgées dans une formule de foyer d'accueil sont vétustes, selon le directeur-général, M. Richard Forbes. [Photo M.R.T.]

Bibliothèque Centrale de prêts des Portages

Un local construit à l'été '81

Par Lyne Chassé

Coûte que coûte, la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages [B.C.P.] se construira une bâtisse en été 1981.

C'est ce qu'a déclaré M. Yves Savard, directeur de la BCP des Portages, à l'occasion d'une interview accordée au St-Laurent-Echo.

Pour confirmer ses dires, M. Savard nous expliquait que le local où loge actuellement la BCP ne répond plus à ses besoins en espace.

Aussi, M. Savard nous affirmait que le Service des bibliothèques publiques du Québec a placé une demande pour la construction de l'édifice

de la BCP des Portages auprès du Conseil du Trésor.

Si nous devons être refusé, soutient M. Savard, le service des Bibliothèques publiques du Québec fera pour nous une demande et nous obtiendrons une réponse probablement en janvier '81.

Advenant un non du Conseil du Trésor, poursuit-il, nous construirons quand même et ferons comme d'autres BCP des emprunts pour rembourser à même le budget d'opération.

Nous n'avons pas le choix, conclut M. Savard, les bibliothèques de Québec et de la Côte Nord ont connu la même situation.



En service



Denyse Côté (Pharmacienne) 298 Lafontaine
(Autrefois Marchand—Robitaille) Rivière-du-Loup
862-7042
Dimanche 31 août de midi à 21 hres.



En service



Jean Roy
(Pharmaciens) 564 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-2176
Lundi 1er septembre de midi à 21 hres.

éditorial

Par Beauvais Bérubé

Hache de guerre ou calumet de paix?

Le fait que la configuration de la zone de consultation 03 sur la mise en place des futures municipalités régionales de comtés entre Montmagny et Trois-Pistoles ressemble au profil d'un tomahawk, doit-il être interprété comme une simple coïncidence cartographique ou un mauvais présage?

Chose certaine, au lendemain du début de la première phase du processus d'implantation des M.R.C. dans le Bas Saint-Laurent, il y a lieu de se demander si les chefs de nos tribus municipales ne s'apprentent pas à déterrer la hache de guerre. On n'a qu'à se rappeler la harangue belliqueuse du premier sachem de Cabano pour être enclin à opiner dans le sens précité, même si, dans les circonstances présentes, il faudrait plutôt espérer que le calumet de paix remplace le casse-tête aux délibérations devant conduire à la formation de nouveaux "Grands Conseils" pour remplacer les conseils de comtés actuels.

Dans le présent article, délaisser désormais la terminologie indienne pour adopter le langage courant, fait songer que nos conseils de comtés, tels qu'ils existent aujourd'hui, sont devenus démodés et ont besoin d'être remplacés par des structures plus modernes, aptes à répondre davantage à nos besoins de l'heure présente et de l'avenir, dans le domaine municipal.

Ceux qui ont vécu les débuts de la réforme scolaire au Québec et l'Opération 55, axée sur la création d'un nombre égal de commissions scolaires régionales, ne manqueront pas d'effectuer un rapprochement avec le lancement récent de l'Opération 60 du ministre d'Etat à l'Aménagement. En 1960, il s'agissait de délimiter des entités territoriales de base pour organiser l'enseignement secondaire. En

1980, le gouvernement du Québec veut manifestement agir pareillement au plan municipal, en invitant les citoyens à identifier eux-mêmes les zones naturelles d'intervention à l'intérieur desquelles s'effectuera la modernisation de l'armature municipale québécoise. Il ne fait aucun doute que cette initiative gouvernementale vient à son heure pour rendre possible au Québec un rattrapage devenu urgent en matière d'organisation territoriale à des fins d'administration municipale et d'aménagement, principalement hors de la zone métropolitaine de Montréal et de l'agglomération de Québec.

C'est pourquoi les élus municipaux et les autres intervenants dans l'utilisation des espaces urbains et ruraux devront faire preuve de maturité et remplacer l'esprit de clocher par le sens du progrès en acceptant de définir, ici comme ailleurs au Québec, des cadres d'intervention régionaux réalistes pour les fins d'aménagement du territoire et d'organisation, par la suite, de services communautaires adéquats.

Ce qui ne veut pas dire pour autant que les édiles et citoyens du Bas Saint-Laurent ne doivent pas faire également preuve de vigilance pour éviter que le contrôle de leurs gouvernements municipaux leur échappe pour devenir l'apanage des bureaucrates locaux et régionaux ou de fonctionnaires gouvernementaux.

L'enjeu de la participation à l'opération M.R.C. vaut d'être relevé par nos élus municipaux et notre population, une saine participation populaire et un bon sens qui ne manque à personne devant rendre possible dans notre zone aussi bien qu'ailleurs, le découpage de municipalités régionales de comtés pouvant faciliter une revalorisation des rôles et de l'efficacité de nos municipalités locales et de comtés.



place aux lecteurs

Les problèmes constitutionnels

Nous avons tellement entendu parler de constitution et de possibilités de réforme constitutionnelle depuis quelques années, que la population est plus ou moins intéressée à suivre les résultats des conférences en série sur le sujet. La recherche des solutions aux problèmes de chômage et de hausse de prix est beaucoup plus intéressante que les débats constitutionnels. Et, les raisons qui motivent cette attitude, c'est que la constitution ne définit pas de façon suffisamment précise les moyens qui permettraient à la population de bénéficier de ses droits; et particulièrement les droits et les moyens de vivre convenablement.

Dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, que l'on utilise comme constitution, on parle beaucoup plus des droits des gouvernements de s'endetter, de taxer, d'imposer, de transférer des dettes; en résumé, du pouvoir des gouvernements de vivre, de se faire vivre, et même de faire financer leur administration, bonne ou mauvaise, par les citoyens.

Nulle part, il n'est question d'organiser un système financier qui devrait être reconnu comme le premier service public; celui qui donne accès à tous les autres. Il est bien normal, qu'en plus de garantir des droits fondamentaux, une constitution doive également garantir la possibilité d'exercer ces droits. Autrement toute constitution devient un document pour placer sur les tablettes ou conduire aux affrontements que nous connaissons aujourd'hui.

Nous savons très bien

que nos gouvernants se sont servis de leur droit d'emprunter et de s'endetter, puisque tous les gouvernements sont sur-hypothéqués, et, qu'inévitablement, cette situation engendre des problèmes: d'impôt, de taxes et parfois même de taxes "taxées". Vérifiez dans les matériaux de construction: taxe fédérale et taxe provinciale!

Vous admettez avec moi que les termes "emprunteur" et "souverain" sont une contradiction parce que, dans la réalité,

un emprunteur perd la portion de sa souveraineté qu'il a accordée en garantie à ses créanciers.

La formation d'un "service financier public exclusivement canadien" (ou québécois si les constances le favorisent) responsable de la mise en circulation de tout l'argent et le crédit nécessaire à la bonne marche de notre économie, devra être prévue dans les textes constitutionnels.

Par: Chs. Eug. Dionne

Enfin quelque chose pour les jeunes et moins jeunes de Trois-Pistoles

Depuis quelque temps, certaines personnes s'occupent de faire signer une pétition pour obtenir un studio de culture physique (culturisme) ici, à Trois-Pistoles. Avec cette pétition, ils enverront une lettre demandant à "M. BEN WEIDER" de bien vouloir venir ouvrir un studio qui serait géré et entretenu par des jeunes d'ici.

Un tel projet à Trois-Pistoles réjouit certaines personnes à l'idée de pouvoir s'entraîner à leur aise dans un studio bien à eux. Il ne faut pas oublier que les studios les plus près d'ici sont à Rivière-du-Loup, deux à Mont-Joli.

C'est pourquoi nous sollicitons la population de Trois-Pistoles et les

environs de bien vouloir signer pour l'obtention d'un studio de culture physique (culturisme). Par la suite, si ce projet est accepté par "M. BEN WEIDER", nous enverrons des personnes fiables qui se feront un plaisir d'aller suivre un cours pour être diplômées par l'institut "WEIDER" pour ensuite offrir leur service à la population.

Pour plus de renseignements, vous n'avez qu'à contacter les responsables de ce projet; Alain D'Amours et Jean-Claude Rioux qui se feront un plaisir de vous informer. Bientôt, nous vous donnerons d'autres nouvelles et peut-être un oui pour tous ceux qui espèrent une ouverture prochaine.

Alain D'Amours
Trois-Pistoles.

A Rivière-du-Loup

On discutera patrimoine le 25 septembre

[L.C.]—C'est le 25 septembre prochain que le Conseil des monuments et sites de la Province de Québec sera de passage à Rivière-du-Loup.

Selon les renseignements que nous fournissent le président de la Société de Sauvergarde du Patrimoine, M. Romuald Pelletier, une cinquantaine de personnes du Conseil sont attendues.

Le but de cette rencontre avec les principaux intervenants dans le dossier du patrimoine à Rivière-du-Loup sera de faire prendre conscience que notre patrimoine est différent et particulier à notre région.

Pour ce faire, une visite des principaux sites historiques de notre coin aura lieu.

St-Laurent-Echo

15, rue du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3

Tél.: 862-1774

Directeur:

Georges Fraser

Chef de bureau et comptabilité:

Aline Doy

Publicitaires:

Maurice Paré

Pierre Lévesque

Magella Fugère

Michel Pelletier (Témiscouata, Transcontinental)

Secrétaire à la publicité:

Marthe Paré

Caricaturiste:

Serge Méthivier

Rédacteur en chef:

Mireille R. Tremblay

Journalistes:

Beauvais Bérubé

Lyle Chabot

Sports:

Gilles LeBel

Régent Guébel

Chef monteur:

Gilbert Housselle

Tirage et distribution:

Hughes Bérubé

Abonnement:

Maryse Boucher

Tombée des nouvelles (pour communiqué):

Vendredi, 12 heures.

Tombée de la publicité:

Jeudi, 17 heures.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.

Courrier de la deuxième classe

Enregistrement numéro 0758

Dans Rivière-du-Loup, la livraison de votre journal est effectuée par camelots.
A la place: \$2.35
A l'année: \$17.50
A l'extérieur de la ville de Rivière-du-Loup, par la poste \$15.00 pour 1 an, \$9.00 pour 6 mois, \$4.50 pour 3 mois.

Municipalités régionales de comtés

Représentation et financement préoccupent les élus municipaux

Par Beauvais Bérubé

La nouvelle optique gouvernementale en matière d'aménagement du territoire au Québec et le lancement de la première phase de mise en place de municipalités régionales de comtés dans le Bas Saint-Laurent figuraient visiblement au second plan dans les préoccupations des quelque 150 élus municipaux et autres leaders présents à la session d'information et de consultation sur ces sujets, tenue à Rivière-du-Loup le 19 août dernier.

Présidée par M. Jacques Leblanc, ex-maire de Saint-Pamphile de l'Islet, et président du Comité de consultation de la zone 03, qui englobe les comtés municipaux de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, cette assemblée de maires, se-

crétaires municipaux, dirigeants scolaires, etc... a débuté par des exposés de deux autres membres du comité, MM. Gérard Savard et Emilien Michaud, sur les objectifs et les étapes de la consultation devant précéder la création de municipalités régionales de comtés dans la zone 03.

A la suite de quoi les participants ont été invités à se regrouper en ateliers selon leur sentiment d'appartenance territoriale, pour échanger sur l'application de la nouvelle politique d'aménagement et de décentralisation administrative du gouvernement québécois, plus particulièrement du processus, dans un premier temps, de la création au Québec d'une soixantaine de municipalités régionales de comtés.

Inquiétude et méfiance

Les inquiétudes les plus vives traduites par les questions posées, touchaient le caractère démocratique de la réforme administrative municipale, l'équilibre dans la représentation des municipalités urbaines et rurales au sein des municipalités régionales de comtés.

Des intervenants ont demandé si, dans la prise de décisions, le gouvernement imposerait unilatéralement ses politiques, ou si la population pourrait faire valoir ses volontés. D'autres, qui ont voulu connaître l'échéancier fixé pour la mise en place des M.R.C., ont appris qu'une période minimale de six mois était prévue, à compter de maintenant.

Au plan financier, on a posé des questions sur la participation des contribuables au financement

des schémas d'aménagement et du fonctionnement des M.R.C.

Une certaine méfiance s'est manifestée quand un porte-parole a voulu savoir d'où originait la nouvelle législation sur l'aménagement et l'urbanisme, et quels en seraient les avantages. L'insistance d'un répondant sur l'esprit de décentralisation qui caractérise la loi 125 ne semble pas avoir rassuré l'interlocuteur et son entourage. D'autres intervenants se sont interrogés tout haut sur l'utilité d'une consultation populaire préliminaire au découpage des M.R.C., et sur le conflit qui pourrait résulter de l'application en même temps et aux mê-

mes endroits de la loi 125 et de la loi sur le zonage agricole. C'est par l'affirmative que les panelistes ont répondu à une question à savoir si des municipalités situées dans des comtés municipaux différents pourraient faire partie d'une même M.R.C. Un maire s'est dit préoccupé par de nouveaux chevauchements de territoires de centres de services communautaires et sociaux pouvant résulter de la création de M.R.C.

D'autres interrogations ont porté sur le chiffre minimum de population d'une municipalité régionale de comté, (20,000), l'avenir des conseils de comtés actuels, et les moyens de définir un sen-

timent d'appartenance.

Un intervenant a signalé, en parlant de démocratie, que les conseils municipaux n'ont pas été consultés avant l'adoption de la loi 125 et sur plusieurs autres législations qui diminuent l'autonomie des municipalités. Un certain nombre de commentaires favorables à la même loi ont aussi été formulés.

Quant à la conférence prononcée au souper de clôture par le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, elle a suscité une attention polie et peu d'applaudissements, les convives ayant quitté la salle sitôt après.

Formées au début de '81?

[B.B.]—Si les étapes de l'information et de la consultation se déroulent selon l'échéancier établi dans la zone 03, formée des comtés municipaux actuels de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, le Comité de consultation de cette zone devrait être en mesure, dès janvier 1981, de suggérer au ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, le découpage provisoire d'un certain nombre de municipalités régionales de comtés à l'intérieur des limites du territoire précité.

C'est ce qui ressort du calendrier de rencontres d'information et de consultation devant déboucher à un consensus de la population sur la délimitation territoriale des municipalités de comtés de la zone 3, rendu public par la secrétaire du Comité, Mlle Hélène Renaud, lors de la journée de lancement de la consultation, à Rivière-du-Loup, le 19 août dernier.

Au total, soixante-trois rencontres d'information et de consultation sont prévues dans le territoire.

Durant le mois de septembre et jusqu'à la mi-octobre, les maires des quelque quatre-vingt dix municipalités de la zone 03 seront rencontrés en groupe et individuellement. Plus tard, des réunions regroupant maires, conseillers et secrétaires municipaux seront tenues. Il y aura également des rencontres des Conseils de comtés existants avec des représentants des villes de chaque comté, pour discuter d'un sens commun d'appartenance à une future municipalité régionale de comté.

Autres phases

Durant la seconde partie du mois d'octobre et pendant tout le mois de novembre, le Comité de consultation prendra contact avec les commissions scolaires locales et régionales, des secteurs

Grand-Portage et Pascal-Taché. Il en sera de même pour les groupements socio-économiques et les organismes représentatifs des secteurs de l'agriculture, de la forêt, de l'industrie, de la santé, du bien-être, de la culture, des loisirs, etc. Des assemblées publiques d'information et de consultation fourniront aussi aux citoyens l'occasion d'exprimer leurs points de vue verbalement.

Enfin, le Comité s'emploiera, au cours de la première moitié de décembre, à rassembler et prendre connaissance des mémoires et avis qui lui seront parvenus de toutes les parties de la zone.

Si, au commencement de l'an prochain, une entente intervient sur un découpage provisoire, la prochaine formalité sera celle du choix d'une appellation pour chaque municipalité régionale de

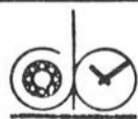
(suite page 6)



Les panelistes à l'assemblée d'information et de consultation sur l'implantation des municipalités régionales de comtés. De gauche à droite, le maire de Rivière-du-Loup, le Dr. Yves Godbout, M. Gérard Savard, représentant de l'Union des Municipalités au sein du Comité de consultation, M. Jacques Leblanc, président du Comité, M. Emilien Michaud, représentant de l'Union des Conseils de Comtés, Mlle Hélène Renaud, secrétaire du Comité, et M. Richard Poirier, secrétaire de la Commission de consultation de la Beauce, personne-ressource. [Photo Saint-Laurent-Echo]

25%

ESCOMPTE
SUR TOUTES LES
MONTRES EN MAGASIN



Bijouterie St-Germain

Centre d'Achats,
Rivière-du-Loup
862-9057

- SERVICE DE REPARATION
- CADEAUX
- HORLOGES
- MONTRES

Nous achetons vos bijoux

Centre d'Achats
Carrefour Rimouski

Galerie du Vieux Port
Matane

Centre d'Achats
Rivière-du-Loup

Cité Centre
Campbellton N.-B.

96 ouest, St-Germain
Rimouski

Formées au début de '81? (suite de la page 5)



Quelques-uns des participants à l'assemblée d'information. Au premier plan, à gauche, le maire de la ville de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet. [Photos Saint-Laurent-Echo]

comté, et de déterminer démocratiquement les modalités de la représentation des municipalités urbaines et rurales au sein du Conseil de chaque future municipalité régionale de comté.

Il est prévu que lorsqu'on en sera arrivé à un découpage définitif des M.R.C., les limites de chacune pourront être réajustées au besoin par voie d'amendement de sa charte de création.

Nécrologie

BELZILE, Charles-Eugène

Le 6 juillet 1980 est décédé à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup à l'âge de 81 ans et 5 mois, Charles-Eugène Belzile époux de Marguerite Tremblay domicilié à St-Clément.

Son service et sépulture ont eu lieu mercredi le 9 à 14h.30 au milieu d'un grand nombre de parents et amis. La dépouille mortelle était portée par ses neveux, Alphonse Belzile, Biencourt, Thuriibe Belzile, St-Cyprien, Hildebrand Belzile, Squateck, Gaétan Tremblay, St-Clément, Mario Tremblay, St-Cyprien, Gervais Landry, Montréal.

La levée du corps fut faite par l'Abbé Lucien Rioux curé de la paroisse et qui a célébré la messe assisté des abbés qui ont concélébré Georges Beaulieu, cousin, Jacques Tremblay, neveu, Robert St-Pierre curé St-François et Léonard Belzile curé de St-Cyprien. Il laisse outre son épouse onze enfants, gendres et brues et trente petits-enfants. Clémence (Yvon Gauvin) St-Clément, Mario dans les forces armées canadiennes sur l'Ile Van-

couver, Suzanne étudiante Montréal, Chantal, Louise, Roger, Martine, Brigitte, André et Luc. André (Lucette Proulx) Québec, Jacinthe, Jean-Pierre, Julie, Pierrette (Roger Jean) Longueil, Nancy, Gabrielle, R.r.s. St-François d'Assise, Rachel St-Clément, Mercier (Marielle Proulx), Baie Comeau, Marie Claude, Maryse, Marc, Jean-Marie (Christine St-Pierre), St-Hubert, Montréal, Claude, Yvan, Martin, Hélène, Doris. Gaston (Solange Roy) Sacré-Coeur, Riki., Jean, Nathalie, François, H. gues (Mariette Belzile) Longueil, Eric, Michel, Régis (Francine Roy), St-Clément, Annie, Alain, Marie-Noëlle, Michel, Clément Longueil. Ses beaux frères et belles soeurs, Mmes Louis Belzile Foyer Sacré-Coeur Riki, Édouard Belzile, St-Clément, M. Mme Albert Tremblay, de St-Clément, M. Mme Louis et Thomas Tremblay de St-Cyprien, M. Mme Joseph Morais de Trois-Pistoles et plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Marcel Leblond de St-Cyprien.

Il n'existe qu'un seul numéro de téléphone pour vos petites annonces

862-1774

Placements en **OBLIGATIONS** avec rendement défiant toute concurrence

12 1/2 %

1 à 10 ans

LEVESQUE, BEAUBIEN INC.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.

TEL.: 862-9341

110, Lafontaine, Rivière-du-Loup
Nous assumons les frais d'appel.

VENTE

AUTORISEE PAR L'USINE

SUR LES MODELES DISCONTINUES DE

LAVEUSES ET SECHEUSES MAYTAG.

VENTE ET SERVICE

ROLAND MORIN INC.

Au service de sa clientèle depuis 42 ans.

371, Lafontaine, Rivière-du-Loup 862-2167



VENTE ET SERVICE

Il appartient aux Québécois d'organiser leur milieu de vie

(le Ministre Léonard)

Le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, a formulé l'espoir de voir les élus locaux, les organismes régionaux et les citoyens du Québec, oeuvrer ensemble à l'aménagement, du territoire québécois.

Conférencier à Rivière-du-Loup, le 19 août dernier, à l'occasion du soumarquant le lancement de la consultation sur la mise en place des municipalités régionales de comté dans la zone 03.

Le ministre s'adressait alors à cent-cinquante maires, secrétaires municipaux, dirigeants scolaires et autres intervenants dans l'utilisation des espaces urbains et ruraux dans les comtés de l'Islet, Montmagny, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata, réunis au Motel Lévesque. Il a invité avec insistance les auditeurs à se faire les bâtisseurs de pays dans les milieux de vie en accord avec leur sentiment d'appartenance.

M. Léonard s'est par la suite empressé de signaler que la loi 125 sur l'Aménagement et l'Urbanisme, entrée en vigueur le 15 avril dernier, facilitera aux citoyens québécois la tâche de s'adonner à cet exercice de démocratie en raison de son caractère démocratique.

Ce jeu démocratique dans la continuité, comme l'a appelé le ministre, ne consiste pas à inventer des aires d'aménagement, mais plutôt à identifier les zones homogènes d'habitat et les vrais dynamismes d'un territoire donné.

En d'autres termes, a-t-il dit, il s'agit d'organiser aujourd'hui pour demain, ce qui existe déjà.

Situation à corriger

Selon lui, le Québec a vécu au cours des quinze dernières années, un vrai cauchemar au plan de l'aménagement. C'est pourquoi l'organisation territoriale et l'urbanisme acquièrent un caractère d'urgence, les Québécois devant collectivement rattraper les erreurs commises.

D'où la nécessité pour les résidents du Québec, de découvrir eux-mêmes leur milieu naturel de vie

et de l'organiser selon leur volonté, au moyen d'un schéma d'aménagement conçu par eux, à la dimension d'une municipalité de comté délimitée par eux.

Le ministre d'Etat à l'Environnement a dit voir dans ce processus l'abandon d'une notion souvent folklorique de l'aménagement du territoire et son remplacement par une approche moderne, de nature à permettre, au cours de la décennie 80, l'amélioration de la qualité des milieux et des cadres de vie des Québécois, ce, dans une optique plus humaine.

A son avis, le préalable à ces changements importants et nécessaires devra être une revalorisation et une démocratisation plus quotidiennes de tous les leviers auxquels feront appel les citoyens à la municipalité, qu'elle soit locale ou régionale.

Démocratisation

Le conférencier a exhorté son auditoire à faire preuve de patience et de dynamisme dans la mise en place des municipalités régionales de comté, la loi 125 étant de nature à agir par la suite comme instrument efficace au service du jeu de la démocratie municipale dans le contexte économique et social actuel.

M. Léonard, qui a défini la municipalité régionale de comté comme facteur d'équilibre et de dialogue entre les décideurs, au niveau le plus rapproché des citoyens, a dit voir dans cette même structure, non seulement un outil d'aménagement dans l'immédiat, mais éventuellement un moyen pour un territoire donné, de se doter d'autres services ou activités nécessaires à la vie communautaire.

Il a ajouté que la municipalité régionale de comté pourrait, un jour, se préoccuper de transport en commun et conduire à la modification des limites et des rôles des zones administratives, ou à la création de sociétés de développement régional. Le conférencier a terminé en disant que le défi de bâtir les municipalités de demain aujourd'hui au Québec, commande de passer à l'action sans

tarder.

Il a été présenté par M. Gérard Savard, maire de

Ville Dégelis et remercié par M. Emilien Michaud, maire de la municipalité du village de l'Isle-Verte et

préfet du comté de Rivière-du-Loup, respectivement représentants de l'Union des Municipalités

et de l'Union des Conseils de Comtés au sein du Comité de consultation de la zone 03.

RESTAURANT LA TERRASSE



Tout nouveau décor

Nouvellement agrandi
Dans un tout nouveau décor

HEURE D'OUVERTURE DU BUFFET
17:30 H.

A NOTER

Vu la grande demande de sa clientèle, le restaurant La Terrasse recommence son buffet froid et chaud du dimanche soir, de 17 h. à 21 h. au coût de \$8.50

En plus de sa spécialité la Côte de boeuf, repas complet \$9.95
Pour réservations: 862-6927

BRUNCH tous les dimanches de 10 h. à 14 h. au coût de \$4.99



Motel Lévesque

171 FRASER 862-6927

LOEWS
WESTBURY
HOTEL

475, Yonge St. Toronto, Canada M4Y 1X7
Tél.: (416) 924-0611 Telex: 06. 24304

AU CENTRE DES AFFAIRES ET ÉDIFICES GOUVERNEMENTAUX

- À deux pas du Eaton Center et du Gardens de Toronto
- 550 chambres luxueuses et modernes
- Une des meilleurs salle à manger au Canada
- Élégant bar/cabaret offrant divertissement et musique.

Réservations:
Centre réservations Loews
Montréal: (514) 288-6666
Québec: (418) 647-2222

Au Loews Westbury nous ferons notre possible pour vous accueillir en français.....

Dès la fin de l'automne, 9 bibliothèques municipales affiliées de plus

Lyne Chassé de Prêts des Portages [BCP] devrait d'ici la fin de l'automne ouvrir 9 bibliothèques municipales affiliées. Cette confirmation

nous était apportée, jeudi dernier, par le directeur de la BCP des Portages, M. Yves Savard, lors d'une entrevue avec le Journal.

Ces personnes, précise M. Savard, étaient chargées, entre autres, de cataloguer, faire de la recherche pour le service d'oeuvres d'art.

HOTEL BELVEDERE
DE RIVIERE-BLEUE
Présente les 29-30-31 août



L'OREE

avec en vedette **EDGAR**,
expert guitariste et chanteur,
bien de chez-nous, qui vous
entraînera du ROCK au BLUES
en passant par le FOLK et le
QUEBECOIS

ADM.: \$2.50

En effet, la Bibliothèque Centrale entend élargir son territoire en récupérant les bibliothèques de St-Guy, St-Médard, l'Islet, St-Roch des Aulnaies en plus de Ville Dégelis, Rimouski Est, Notre-Dame du Lac, St-Louis du Ha! Ha! et Ste-Blandine.

Selon le directeur, si tout fonctionne comme prévu dès la fin de l'année, la BCP aura mis en place 15 bibliothèques affiliées.

De plus, en septembre la BCP, affirme M. Savard, sera en mesure de faire à 25% la rotation du matériel (volumes, disques, jouets éducatifs) dans les bibliothèques qui sont déjà en service.

Rappelons que pour l'été, la BCP avait engagé une dizaine de personnes sur des projets tels que PEEJ (programme d'emploi d'été des jeunes), projet de \$7,000.00; un Canada au travail qui prend fin en décembre au montant de \$32,000.00.



Le directeur de la Bibliothèque Centrale de Prêts des Portages [BCP], M. Yves Savard pose en compagnie de Mme Linda Bisson, une jeune graphiste à l'emploi de la BCP pour six mois. Une des tâches de Mme Bisson est de voir à la préparation de plans tels que tables, étagères, etc. afin de permettre aux bibliothèques municipales affiliées d'économiser lors de la mise sur pied de leur utilisation. [Photo L.C.]





Vous désirez une petite voiture compacte et spacieuse. L'équipe des AS vous propose une petite **CHEVETTE** ou une **CITATION**. Notre choix est à son meilleur. Vous économiserez sur la consommation d'essence, rendez-vous chez




CHEVETTE **CITATION**

ARTHUR SIROIS LTEE
Concessionnaire Chevrolet, Oldsmobile
70, Fraser Rivière-du-Loup
862-6373

ATTENTION

Une nouvelle entreprise de la région est à la recherche d'hommes ou femmes désirant un emploi à temps partiel. Peu importe votre âge, votre profession, votre instruction, il y a un emploi qui vous attend.

Pour de plus amples renseignements, communiquez après 18 heures.

862-3854
867-2113

Promo Spec (80)

Agence d'hôtesse pour

- Défilés de mode
- Ouverture de congrès
- Promotion
- Cocktail
- Banquets
- Etc...

Le Cégep de La Pocatière va prendre un nouveau départ

[B.B.]—Le directeur-général du CEGEP de La Pocatière, M. Jacques Fournier, a déclaré le 18 août dernier, que la fin des travaux de restructuration physique du collège, en septembre 1981, marquerait le début d'un nouveau chapitre de la vie de cette institution, que ses dirigeants veulent voir devenir la meilleure du genre, au Québec, à tous les points de vue.

M. Fournier, qui parlait à l'issue de la cérémonie d'inauguration officielle des travaux de restructuration, s'est dit très heureux du début de ces mêmes travaux. Il a fait appel à la tolérance et à la patience des professeurs pour que la période de transformation et d'agrandissement des locaux du collège, s'écoule dans la sérénité au meilleur avantage de la clientèle étudiante. Il a invité tout le personnel du collège à oeuvrer à préparer cette nouvelle ère dans l'union et le partage.

Travaux d'envergure

Les travaux consistent en un réaménagement des locaux existants pour les rendre plus conformes aux normes du ministère de l'Éducation et davantage fonctionnels. Une cafétéria et des cuisinettes dans la résidence des garçons seront aussi aménagées dans le même bâtiment.

Le premier volet de la restructuration physique comporte un agrandissement du collège par la construction d'une aile nouvelle qui abritera un gymnase et divers laboratoires.

Ces travaux seront effectués au coût de \$5,889,000. L'année scolaire 1980-81 ne sera pas pour autant perturbée puisque les travaux dans les salles de classes et laboratoires ne débuteront qu'à la fin de l'année scolaire, en mai 1981.

Le Québec une province pas comme les autres

...ça, c'est la réalité.

...parce qu'il y a NOS RICHESSES NATURELLES!

DES FAITS:

L'ÉLECTRICITÉ: La Baie James contribue chaque année à la **création de 27,000 emplois** (ref. Revue "Forces")

L'AMIANTE: Le Québec fournit le **tiers de la production mondiale** d'amiante (ref. "Bâtir le Québec")

LE PAPIER: En 1977, l'industrie québécoise des pâtes et papier a produit plus de **4 millions de tonnes** de papier journal (ref. "Bâtir le Québec")

L'ALUMINIUM: Le Québec est parmi les **5 plus grands producteurs** d'aluminium au monde (ref. ALCAN, Arvida/Rel. publiques)

LES MINES: L'industrie minière québécoise fournit de l'emploi à plus de **35,000 Québécois** (ref. Min. des Richesses Naturelles)

LE CUIVRE: Le Québec possède les **plus importantes installations de transformation** de cuivre au Canada (ref. Min. des Richesses Naturelles)

...parce qu'il y a NOTRE LANGUE!

DES FAITS:

EN FRANÇAIS: La seule **école francophone de médecine vétérinaire** au Canada est à Saint-Hyacinthe (ref. Éc. de médecine vétérinaire Saint-Hyacinthe)

EN FRANÇAIS: L'Université Laval est la **plus ancienne université francophone** d'Amérique (ref. Université Laval, rel. publiques)

EN FRANÇAIS: Le Québec construit chaque année **200,000 panneaux routiers** pour les 58,780 km du réseau routier (ref. Min. des Transports du Québec)

EN FRANÇAIS: Télé-Métropole est le **plus important producteur privé francophone** d'émissions de télévision au monde (ref. TVA, rel. publiques)

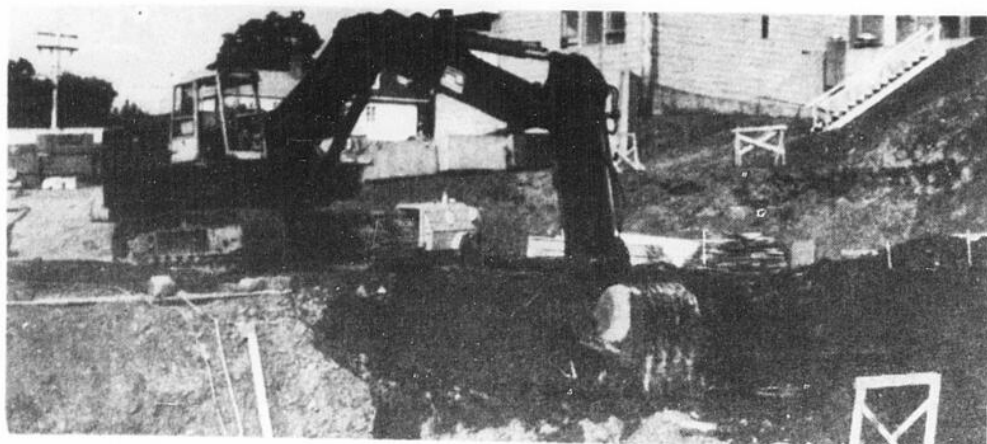
EN FRANÇAIS: CKAC est la **plus ancienne station de radio privée** francophone en Amérique (ref. "L'aventure de la radio" G. Proulx)

Face à la constitution, les faits, ça compte!

La pollution
c'est grave...
à bien
y penser...



Les travaux d'agrandissement du CEGEP enfin commencés à La Pocatière



Une vue partielle des excavations à l'arrière du bâtiment existant du CEGEP de La Pocatière. Il a fallu dégager le roc solide pour asseoir les pilotis sur lesquels reposera l'aile nouvelle destinée à loger des laboratoires et autres locaux. L'espace libre sous cette nouvelle construction sera utilisé à des fins de stationnement. [Photo Saint-Laurent-Echo]

Beauvais Bérubé

Les travaux de restructuration physique du CEGEP de La Pocatière, dont la durée sera de quinze mois, ont été officiellement inaugurés le 18 août dernier à cet endroit par le sous-ministre adjoint à l'enseignement post-secondaire au Ministère de l'Éducation, M. Pierre Van Der Donckt.

En fin d'après-midi, celui-ci a procédé à la levée de la traditionnelle pelletée de terre sur l'emplacement du chantier de construction, en présence du directeur-général du CEGEP, M. Jacques Fournier, de M. Léonard Lévesque, député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale, et de nombreux autres invités.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée après la brève cérémonie inaugurale, M. Van Der Donckt a félicité la population de La Pocatière dont la ténacité et la conviction ont permis à cette ville de demeurer un foyer important d'enseignement collégial au Québec.

Comme preuve des revirements de situations que peuvent provoquer la détermination et les efforts persévérants, il a rappelé qu'en 1967, La Pocatière ne figurait pas sur la carte des CEGEP au Québec, et que deux ans plus tard, l'existence légale d'un collège d'enseignement général et professionnel était devenue une réalité à cet endroit.

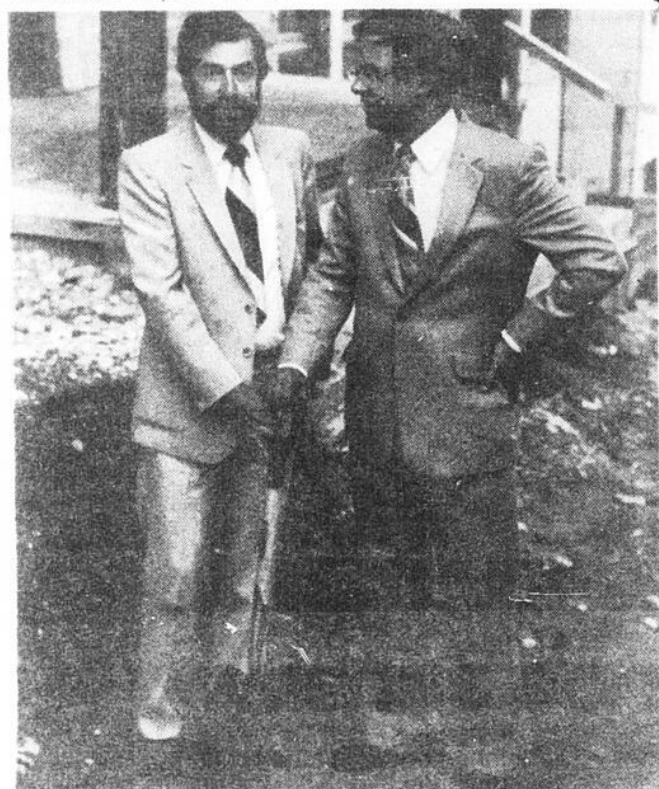
Faisant ensuite allusion aux démarches entreprises par la corporation du nouveau CEGEP pour que celui-ci soit équipé adéquatement, le

sous-ministre Van Der Donckt s'est dit assuré que la suite de contractions et de retards qui ont précédé le feu vert donné aux travaux de restructuration physique, auront permis à cette institution de mûrir, d'acquiescer une personnalité distincte et de prévoir son orientation future.

Le représentant du ministre de l'Éducation a ensuite signalé la qualité de l'enseignement dispensé par le CEGEP de La Pocatière depuis sa fon-

dation. Il a aussi rendu hommage au corps professoral de cette institution, lequel constitue une entité respectée dans le monde de l'enseignement collégial au Québec.

M. Van Der Donckt a dit interpréter comme un signe de vitalité et de santé le fait que le CEGEP de La Pocatière ait pu en arriver à offrir certains types particuliers d'enseignement, notamment les techniques physiques, dont le rayonnement débordait les limites du Québec.



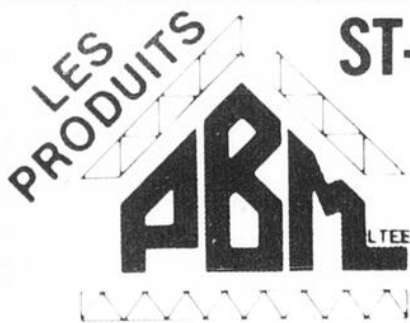
Le sous-ministre Pierre Van Der Donckt, à droite, et le directeur-général du CEGEP de La Pocatière, M. Jacques Fournier, photographiés quelques instants après la levée de la première pelletée de terre sur le chantier d'agrandissement de cette institution. [Photo Saint-Laurent-Echo]

du 29 août au 28 septembre
HOTEL CENTRAL
St-Hubert

du vendredi au dimanche inclus.



Le Groupe S.O.S. Express



ST-PIERRE DE LAMY

Cité Témiscouata

Tél.: Bur. 497-3927

Rés. 497-2245

LE NOUVEAU SYSTEME DE POUTRELLES AJOUREES

POUTRELLES AJOUREES ET CHEVRONS

EXEMPLE:

- Composition de plancher
1-Tapis avec foam
2-Poutrelles 10 3-4" à 19.2" C.C.
3-Contreplaquée 5-8"
4-Barre résiliante
5-Gypse 1/2"
Cette composition: 46.5 décibels.



OFFRE DES AVANTAGES REELS POUR LE DESSINATEUR, L'ENTREPRENEUR, ET LE PROPRIETAIRE. POUR LE PROPRIETAIRE.
L'économie totale en terme d'épargne de matériel, de main-d'oeuvre et de réduction dans le temps d'achèvement peut-être un facteur important dans sa décision de construire. De tous ces facteurs, le plus important, sans doute, est la réduction du temps de construction.

DEVENEZ DETAILLANT ULTRAMAR



dans la région de Rivière-du-Loup.

Possibilité de bons revenus.

Contactez:

MICHEL BOULET
Tél.: 418-837-3641
Québec

Quai régional de Gros-Cacouna

Du bois et peut-être du lait sous peu

Par Mireille Robitaille Tremblay

Dès la livraison du quai régional de Gros-Cacouna prévu pour octobre prochain, du bois d'oeuvre et du bois de pulpe pourront être transbordés alors qu'au printemps, le lait emprunterait la même issue pour l'exportation.

C'est ce que nous révélait le président de Cacouna Terminals, M. Gilbert Pelletier, la semaine dernière au cours d'un interview. Cette compagnie constituée depuis un an environ, entend opérer comme transbordeur au quai régional de Gros-Cacouna.

Pour l'instant, le quai ne peut être utilisé sauf exception faite expressément pour la compagnie F.F. Soucy, a expliqué M. Pelletier puisque Travaux Publics Canada ne l'a pas encore livré à Transports Canada qui devra l'administrer. Cette livraison est attendue pour le mois d'octobre, comme l'avait déjà annoncé M. Claude Ménard de Travaux Publics Canada en juin dernier, à l'occasion de l'exposition industrielle et commerciale de Rivière-du-Loup, organisée par les Chevaliers de Colomb.

Dans l'intervalle, la firme Cacouna Terminals prépare le début de ses opérations, à cet endroit, alors que du bois d'oeuvre (planche, madrier, etc...) et du bois de pulpe (tremble, sapin, épinette) y seraient transités vers l'Europe. Le promoteur s'est refusé à dévoiler, pour l'instant les volumes de bois impliqués ainsi que les noms des producteurs impliqués dans cette exportation, les contrats n'étant pas encore ratifiés.

Le lait vers l'Afrique

Le lait évaporé produit

tant à St-Alexandre qu'à Rivière Trois-Pistoles par le biais de la Commission canadienne du lait sera exporté vers l'Afrique dans un premier temps puis vers certains pays de l'Amérique du Sud. Le point de transit retenu jusqu'à date par la Commission canadienne du lait est Gros-Cacouna, une signature en ce sens était attendue il y a dix jours mais elle fut retardée. Selon le président Pelletier, ce délai additionnel indique que du "lobbying" ou des pressions politiques s'exercent par d'autres ports pour récupérer ce contrat d'expédition. Le groupe loupérois, dirigé par les promoteurs de Cacouna Terminals, prépare actuellement sa riposte à cette concurrence, d'affirmer avec optimisme Gilbert Pelletier.

Ce contrat aurait une grande importance pour l'entreprise nouvelle et entraînerait d'importantes retombées dans le milieu, poursuit l'homme d'affaires citant les chiffres suivants: 60,000 tonnes métriques de lait par année qui rempliront 8 bateaux et généreront 5,200 jours-hommes de travail au cours d'une année.

Si Cacouna Terminals décroche le contrat pour la Commission canadienne du lait, elle devra investir \$2.3 millions pour installer sur le quai, un entrepôt deux fois plus grand que celui de F.F. Soucy qui prendra 5 mois à construire. Théoriquement, si le contrat est ratifié d'ici une quinzaine de jours, l'exportation du lait par le quai régional de Gros-Cacouna pourrait se faire dès mars 1981. L'équipement de transbordement qui servira au lait et à d'autres produits impliquera des sommes de \$500,000.00, a conclu Gilbert Pelletier.



M. Gilbert Pelletier

UNE PRIMEUR AU QUÉBEC!

SYSTÈME 3
ZENITH

PLAN DE PROTECTION TROIS ANS "ENTRETIEN À DOMICILE"

Sur tous les modèles 20" et 26" Système 3

ACHETEZ UN SYSTÈME 3 AUJOURD'HUI!

Si l'on requiert de l'entretien au cours des 3 premières années, on le fera à domicile * MAIS SI ON DOIT L'APPORTER À L'ATELIER DURANT LES 3 PREMIÈRES ANNÉES VOUS OBTIENDREZ UN TÉLÉVISEUR TOUT NEUF !

(pour plus de détails, voyez votre marchand participant)

* Les frais d'entretien sont couverts par la garantie, sans application sur la main d'œuvre, les pièces et l'entretien. Le programme est valable pour les acheteurs effectuant par deux consommateurs entre le 16 juin 1980 et le 31 mai 1981.

OFFRE DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS PARTICIPANTS SEULEMENT.

Le SYSTÈME 3 ZENITH

LE MEILLEUR, ET PLUS ENCORE...

Le Baxley • Télécouleur Console SYSTÈME 3 26" de Style Transistoire

Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Meuble en chêne antique et en simili-bois assorti, roulettes encastrées • Modèle SM2523E

Le Panorama XII • Télécouleur Console SYSTÈME 3 26" de Style Ultra moderne

Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Devant de couleur argenté contrastant avec le dessus et les côtés en simili-bois de palissandre, roulettes encastrées • Modèle SM2541X

Le Somersby • Télécouleur de table SYSTÈME 3 20" de Style Moderne

Sélecteur de canaux à clavier PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Fini véritable pacanier plaqué rehaussé de garniture nickel doré brossé • Modèle M1970P

Le Hastings • Télécouleur de table compact SYSTÈME 3 20" de Style Ultra moderne

Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500 • Indicateur canal et heure sur écran • Accès direct aux canaux • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance. PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Fini simili-noyer américain veiné, coffret et piédestal noir rehaussés de garniture en aluminium brossé • Modèle SM1961W

Le SYSTÈME 3 ZENITH

- LAMPE ÉCRAN À TRIPLE MISE AU FOYER
- CHÂSSIS TRIPLE-PLUS — 100% MODULAIRE
- SENTINELLE-COULEUR

LA QUALITE DOIT Y ETRE POUR QUE LE NOM SOIT APPOSE

CES MODELES PEUVENT NE PAS ÊTRE DISPONIBLES CHEZ TOUS LES MARCHANDS ZENITH.

*tube-image de 26 po. (image de 63 cm en diagonale)
**tube-image de 20 po. (image de 48 cm en diagonale)

19 questions sur un recensement au Québec

1 Qu'est-ce que le Directeur général des élections?

C'est une personne nommée par l'Assemblée nationale. Sa fonction première est de veiller à l'application de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la Loi sur la consultation populaire. La Loi sur la démocratie municipale lui confère également des responsabilités. Le Directeur général des élections est un des trois commissaires de la Commission de la représentation électorale du Québec; celle-ci a l'entière responsabilité de l'établissement de la délimitation des circonscriptions électorales.

Le Directeur général des élections c'est, à la fois, une personne qui occupe le poste et une équipe composée de 122 directeurs du scrutin qui sont assistés d'un secrétaire du scrutin, et de fonctionnaires spécialistes dans leur domaine respectif.

Cette équipe aide le Directeur général des élections dans l'accomplissement de ses devoirs. Tout ce personnel doit agir, sous l'autorité du Directeur général, de façon neutre, impartiale et de la façon la plus compétente possible.

2 Qu'est-ce qu'un directeur du scrutin?

C'est une personne qui, sous la responsabilité du Directeur général des élections est chargée, dans une circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale. Le directeur du scrutin voit à l'organisation du recensement annuel et de tout scrutin provincial.

Il y a 122 directeurs du scrutin soit un par circonscription électorale. Auparavant, on l'appelait président d'élection.

3 Qu'est-ce qu'une circonscription électorale?

Une circonscription électorale (autrefois appelée district électoral et communément désignée «comté») est un regroupement territorial constituant une communauté naturelle dont le nombre d'électrices et d'électeurs se rapproche le plus possible de 32 000. Cependant, ce nombre peut varier entre 24 000 et 40 000 et peut comporter des exceptions.

La division territoriale du Québec a pour but de déterminer la représentation des électeurs à l'Assemblée nationale. Il y a donc autant de députés qu'il y a de circonscriptions électorales. La nouvelle carte électorale du Québec compte maintenant cent vingt-deux (122) circonscriptions électorales. Elle a été établie par la Commission de la représentation électorale du Québec.

4 Qu'est-ce qu'une section de vote?

Une section de vote est une division territoriale à l'intérieur d'une circonscription électorale qui regroupe au plus 300 électrices et électeurs. Lors d'un scrutin, le directeur du scrutin établit un bureau de vote pour chaque section de vote.

Section de vote urbaine

Lorsqu'une électrice ou un électeur a son domicile dans une municipalité de plus de 2,000 habitants, cette personne appartient à une section de vote urbaine.

Section de vote rurale

Lorsqu'une électrice ou un électeur a son domicile dans une municipalité de 2,000 habitants et moins, cette personne appartient à une section de vote rurale.

5 Qu'est-ce qu'un recensement?

Un recensement a pour but de dresser la liste électorale de chaque section de vote. C'est une opération annuelle par laquelle des personnes, appelées recenseurs, vont ensemble, de maison en maison, recueillir les noms de ceux qui possèdent la «qualité d'électeur» (pour les sections de vote rurales, cette «cueillette» peut se faire par d'autres moyens).

Lors d'un scrutin, seuls les électrices et les électeurs inscrits peuvent exercer leur droit de vote.

Cette année, le recensement a lieu les **2, 3, 4 et 5 septembre**.

6 Qui peut être inscrit sur la liste électorale?

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 2 octobre 1980:

- a) a son domicile au Québec depuis un an;
- b) est âgée de 18 ans;
- c) est de citoyenneté canadienne;
- d) et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

L'inscription d'une électrice ou d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où cette personne est domiciliée le 2 septembre 1980.

7 Comment la femme mariée peut-elle s'inscrire?

Une femme mariée ou une veuve peut s'inscrire sur la liste électorale, à son choix, selon l'une des façons suivantes:

- a) ses nom et prénom;
- b) son prénom joint au nom de son mari;
- c) ses nom et prénom joints au nom du mari;
- d) les nom et prénom du mari suivis du mot «madame».

8 Qu'est-ce qu'un recenseur?

Le recenseur est un officier d'élection nommé par le directeur du scrutin pour dresser la liste électorale de chaque section de vote.

9 Qui peut être recenseur?

Une personne qui a la qualité d'électeur et qui est domiciliée dans la circonscription électorale pour laquelle elle est nommée.

10 Comment s'effectue le travail des recenseurs?

En milieu urbain, les deux recenseurs, identifiés par un insigne, visitent ensemble chaque maison et chaque logement de la section de vote qui leur est assignée.

En milieu rural, il n'y a qu'un recenseur. Pour dresser la liste électorale de la section de vote qui lui est assignée, le recenseur n'est pas obligé de visiter chaque maison. Il peut utiliser tout autre moyen jugé convenable.

11 Quels sont les renseignements demandés par les recenseurs?

Les recenseurs demandent aux électrices et aux électeurs qu'ils visitent d'épeler leurs nom et prénom et de donner leur adresse, profession et âge. Ils vérifient si une personne a les qualités requises pour être inscrite sur la liste électorale. Ils ne demandent pas de preuve — une réponse verbale est suffisante (sauf dans le cas d'une demande d'inscription d'un non-parent où un serment est requis).

12 Comment l'électrice ou l'électeur peut-il savoir que les recenseurs sont déjà passés durant son absence?

En milieu urbain, les deux recenseurs doivent visiter ensemble les maisons et les logements situés dans leur section de vote, entre 9 heures et 18 heures et entre 19 heures et 22 heures.

Lorsque les recenseurs n'obtiennent pas de réponse au domicile qu'ils ont visité une première fois, ils laissent, à la porte de la demeure, une carte mentionnant la date de leur prochaine visite.

13 Que peut faire l'électrice ou l'électeur qui n'est pas à son domicile durant la période du recensement?

L'électrice ou l'électeur qui n'a pu s'inscrire durant la période du recensement pourra demander son inscription lors de la révision des listes électorales.

14 Qu'est-ce que la révision des listes électorales?

C'est une opération par laquelle les listes électorales sont révisées. Pendant six jours, **soit du 22 au 27 septembre**, les électrices et les électeurs qui n'ont pu s'inscrire lors du recensement peuvent le faire lors de la révision. Ceux et celles déjà inscrits peuvent également profiter de cette période pour faire toute demande de correction ou de radiation en se rendant à un bureau de dépôt.

15 Comment l'électrice ou l'électeur peut-il vérifier si son nom est inscrit sur la liste électorale?

Avant la période de révision, la liste électorale, dressée lors du recensement, est distribuée à chaque habitation. L'électrice ou l'électeur peut alors vérifier s'il est inscrit et bien inscrit sur la liste.

16 À quel endroit l'électrice ou l'électeur doit-il s'adresser pour s'inscrire lors d'une révision?

En milieu urbain

Pour toute demande de modification à la liste électorale (inscription, correction ou radiation), les électrices ou les électeurs doivent se rendre au bureau de dépôt le plus près de leur domicile. Ces bureaux sont ouverts du 22 au 27 septembre, de 8 heures à 22 heures. Les adresses des bureaux de dépôt de chaque circonscription électorale sont publiées dans les journaux.

En milieu rural

Il n'y a pas de bureau de dépôt. Les électrices ou les électeurs des sections de vote rurales qui désirent déposer des demandes de modification (inscription, correction ou radiation) doivent se présenter chez les réviseurs ruraux

de leur section de vote. Les réviseurs reçoivent des demandes du 22 au 27 septembre. Pour connaître les nom, adresse et numéro de téléphone des réviseurs ruraux, les électrices ou les électeurs doivent consulter la liste électorale qu'ils ont reçue ou communiquer avec le directeur du scrutin de leur circonscription électorale.

17 Est-ce que l'électrice ou l'électeur doit faire personnellement sa demande de modification (inscription, correction ou radiation)?

Lorsque l'électrice ou l'électeur est dans l'impossibilité de se rendre au bureau de dépôt ou chez le réviseur rural, un parent, ayant son domicile dans la même circonscription électorale, peut faire une demande de modification (inscription, correction ou radiation). Une électrice ou un électeur peut également demander la radiation d'une autre électrice ou d'un autre électeur de la même section de vote.

18 Qui révisé les listes électorales?

Les listes des sections de vote urbaines de chaque circonscription électorale sont révisées par une commission composée de trois réviseurs.

La révision des listes des sections de vote rurales est effectuée par deux réviseurs.

Ce sont les réviseurs qui étudient les demandes de modification (inscription, correction ou radiation) reçues du 22 au 27 septembre. Ces réviseurs ont le pouvoir exclusif d'accepter ou de refuser ces demandes.

19 Que doit faire l'électrice ou l'électeur qui reçoit un avis de convocation des réviseurs dans le cas d'une demande de radiation?

On doit alors se présenter à cette convocation sinon le nom de l'électrice ou de l'électeur est rayé sans autre formalité.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Recensement

Québec



Le Directeur général des élections
du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.



VENTE A L'ENCAN

Il y aura vente à l'encan jeudi le 4 septembre 1980 à 1 heure p.m. au rang 10 de St-Quentin, N.B. à la ferme de M. Roger Glazer anciennement la ferme de M. Jean-Marie Labrie.

Seront vendus: 57 têtes de bétail dont 40 vaches Holstein pesant de 12 à 1500 livres chacune, 6 vaches Arshyre, 1 taureau de 14 mois Holstein, 9 veaux de 6 mois, tous ces animaux ont subi le test fédéral.

Instruments aratoires: 1 tracteur Case diesel no. 430 année 1970 avec cabine et loader, faucheuse conditionneuse New Orléan 10 pi. de largeur, 3 ans d'usure no. 479, 1 presse à foin M.F. no. 10, 1 râteau de côté M.F., une herse à disque semi portée, 1 arrosoir à grain 21 pi. de largeur, 6 mois d'usure, 1 bocket à neige 80 po. Century, 5 à 6000 balles de foin.

Conditions: Argent comptant.

Gérard Quirion, encanteur licencié
Lambton, Cté Frontenac
Tél.: 486-2696

Clermont Veilleux, encanteur licencié
La Guadeloupe, Cté Frontenac
Tél.: 459-3332.

Voie de ceinture

Un autre délai, méthanier celui-là

Par Mireille Robitaille-Tremblay

La construction de la voie de ceinture intra-municipale est mise en veilleuse pour quelques semaines encore alors que Transports-Québec attend la déclaration que Pétro-Canada doit faire à Rivière-du-Loup au début de septembre, réclamant l'autorisation de construire à Gros-Cacouna le terminal méthanier et l'usine de regazéification du gaz naturel qui devra servir tout l'Est du Canada.

Le député Jules Boucher, expliquait ainsi à la presse, le délai additionnel encouru dans ce dossier moussé par un comité inter-municipal présidé par M. André Plourde.

Une récente rencontre avec le cabinet du ministre des Transports, M. Denis de Belleval aurait permis au député Boucher d'établir que le Ministère est réticent à construire une route strictement intra-municipale comme celle proposée par le comité et qui desservirait notamment le Parc Industriel tout en permettant au trafic lourd d'éviter le centre-ville.

Néanmoins, l'offre du

Ministère formulée il y a un an, tient toujours, a appris le représentant du comté Rivière-du-Loup, ainsi \$1 million est toujours placé à la disposition des municipalités qui devront trouver ailleurs le financement complémentaire.

Le Ministère, comme il l'avait proposé en 1979 est de plus en plus désireux de construire une vraie route régionale joignant la route 20 au port de Gros-Cacouna et, à plus forte raison si Pétro-Canada y installe le terminal méthanier, comme l'anticipent

les responsables de la promotion économique de la zone. L'autorisation doit être obtenue par Pétro-Canada de l'Office national de l'Énergie.

Se disant prêt à collaborer avec tous ces projets de port céréalier ou de terminal méthanier, le député a conclu qu'il était également confiant qu'une voie de ceinture intra-municipale puisse malgré tout, se matérialiser puisqu'il n'y a jamais eu de démarches d'entreprises avec l'Industrie et commerce pour assumer les frais.

Jetée de l'Isle-Verte

Faut trouver le financement

Par Mireille Robitaille-Tremblay

Les membres du comité de la Jetée de l'Isle Verte devront s'attacher à trouver les sources de financement qui permettront d'absorber les coûts de sa construction.

Telle est la conclusion qui se dégage des propos tenus par le député Jules Boucher la semaine dernière, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il faisait le point sur ce dossier.

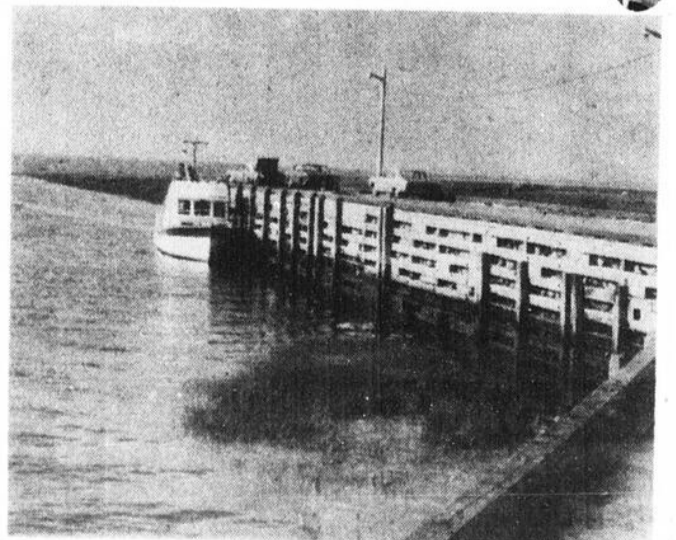
Alors que le Ministère évalue les coûts à \$3.5 millions, le député pour sa part, estime que ce prix pourra être abaissé en utilisant les ressources humaines et les matériaux de la région. Il cite à ce sujet, les subventions versées par le ministère de l'Agriculture pour débarrasser les agriculteurs des roches dans leurs champs, ces mêmes roches pourraient servir à construire la Jetée, le

ministère de l'Agriculture approuvant l'idée de subventionner le transport plutôt que l'enfouissement des roches.

Même si le ministère des Transports se refuse à ériger une Jetée qui ne servirait que 18 familles, le député conserve l'espoir qu'en impliquant les autres ministères et services para-publics concernés, la facture pourrait devenir abordable.

Il propose donc que le comité créé par la Chambre de Commerce Régionale, et présidé par M. André Plourde rencontre les représentants de l'Hydro-Québec, de Bell Canada, du ministère du Tourisme etc... afin de concerter le tout.

Les services de protection de l'environnement rattachés au ministère des Transports auraient pour leur part donné leur approbation à la Jetée selon les plans des techniciens.



Pampers

AVEC NOUVELLE DOUBLURE CAPITONÉE

2.87	3.37	3.37	7.97	1.67	3.57
NOUVEAU-NÉ	DE JOUR	DE JOUR	DE JOUR	DE NUIT	PREMIERS PAS
6 à 11 lb	11 à 16 lb	16 à 23 lb	16 à 23 lb	11 à 23 lb	plus de 23 lb
POUR LE JOUR ET LA NUIT	POUR LE JOUR	POUR LE JOUR — RECOMMANDÉE AUSSI POUR LES GROS MOUILLEURS DE 11 À 16 LB	POUR LE JOUR — RECOMMANDÉE AUSSI POUR LES GROS MOUILLEURS DE 11 À 16 LB	POUR LA NUIT OU POUR PLUS D'ABSORPTION	POUR LE JOUR ET LA NUIT

MAGASIN PEOPLE'S 385, LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP

SATISFACTION GARANTIE REMPLACEMENT OU ARGENT REMBOURSÉ

MAGASINAGE FACILE AVEC



Durant le congé de la Fête du travail

La police fait tout pour vous garder en vie

Par Lyne Chassé

Diminuer les pertes de vie, le nombre d'accidents de la route et non pas donner des billets à des infracteurs.

Tel est le but premier de l'Opération Prudence mise de l'avant par la Sûreté du Québec à l'occasion du long congé de la Fête du travail du 29 août au 2 septembre.

Rappelons que cette initiative est née il y a six ans de la station locale CJFP de Rivière-du-Loup qui avait demandé l'assistance de la Sûreté du Québec.

De plus, les autorités policières ont noté que le nombre d'accidents avait



C'est le lieutenant Bernard Dionne (à gauche) de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup et l'agent Pierre-Yves Bourgault, du service des communications à Québec qui verront à la bonne marche d'OPÉRATION PRUDENCE, édition 1980. [Photo I.C.]

sensiblement diminué à cette période de l'année depuis la création d'Opération Prudence.

Chiffres à l'appui, l'agent Pierre-Yves Bourgault du Service des Communications du district de Québec révélait à la presse, mardi dernier, que les 9 postes de la S.Q. impliqués dans l'opération ont connu 7 accidents avec blessés et 20 accidents matériels. Les patrouilleurs ont émis 1018 billets d'infraction et intercepté

25 personnes pour capacités affaiblies.

Précisons qu'au 15 août de cette année, 1270 accidents sont enregistrés par la S.Q. Selon le lieutenant Bernard Dionne, ceci est dû en grande partie à la mauvaise température (voir conditions climatiques, telles brume, pluie, etc...), d'où l'importance, ajoute-t-il, de l'opération cette année.

En outre, l'Opération Prudence sera axée prin-

cipalement sur la vitesse, les dépassements interdits, les causes de facultés affaiblies et les arrêts obligatoires.

Pour ce faire, les agents de la S.Q. en collaboration avec la police municipale de Rivière-du-Loup sillonneront les routes principales avec 5 radars.

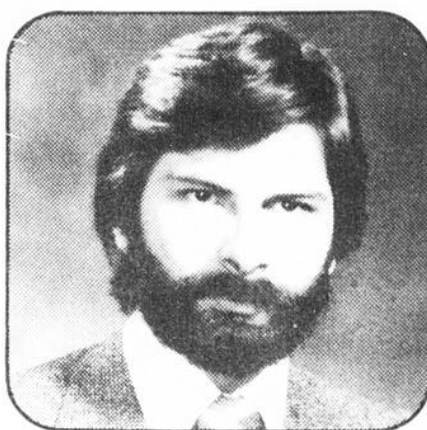
Aussi il se peut qu'une centaine d'heures supplémentaires soient nécessaires pour mener à bien l'opération même si les autorités policières ne prévoient pas augmenter leurs effectifs en patrouilleurs.

Soulignons que parallèlement à l'Opération Prudence, des opérations

similaires se dérouleront entre Ste-Anne des Monts, Amqui et Rimouski dans le district du Bas St-Laurent; sur la rive nord, l'opération aura pour nom Opération 80.

L'opération Prudence débutera le vendredi après-midi à 16h.00 pour se terminer le lundi soir à 24h.00.

CHEFS D'ENTREPRISES



Jean Beaudoin

Jean Beaudoin sera au Centre d'Emploi du Canada RIVIÈRE-DU-LOUP (862-9510) le 3 septembre (de 9h00 à 12h00) Prenez rendez-vous à l'avance (418) 724-4461 Frais vires acceptés.

FAISONS CONNAISSANCE

Nous sommes une banque de ressources humaines et financières au service des gens d'affaires de la région. Donnez-moi un coup de fil ou venez me rencontrer pour discuter de vos projets d'affaires.

SERVICES FINANCIERS

- prêt à terme
- capital de risque

GESTION-CONSEIL

- consultation
- information
- formation en gestion



BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

320 est. rue St-Germain, Rimouski, G5L 1C2 (724-4461)



M. Marc Simard de la station locale CJFP de Rivière-du-Loup a annoncé à la presse la participation de la station à l'Opération Prudence. Pour ce faire, les stations radiophoniques CJFP et CHGB patrouilleront, du haut des airs, avec un hélicoptère ainsi que sur terre avec une unité mobile. Aussi Réal Lagacé à bord de son avion, fera des reportages.

[Photo L.C.]

ACCORDEMENT ET REPARATION DE PIANOS ET D'ORGUES.

BILL TENO

Rivière-Bleue
GOL 280
[418] 893-2763

Riv.-du-Loup
Desjardins Mus.
[418] 862-9640



L'information du public assurée par
LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

L'heure des marées

Mercredi	4h.25	16h.50
Jeudi	5h.05	17h.35
Vendredi	5h.55	18h.20
Samedi	6h.45	19h.05
Dimanche	7h.30	20h.05
Lundi	8h.40	21h.05
Mardi	9h.35	22h.00

Pomerleau Marine

84 Blvd Cartier-862-2022

EMPLOYEURS!

C'est tout un programme! Faites-en bon emploi.

Plus de 7 500 chefs d'entreprises au Québec l'ont déjà utilisé avec succès. Tirez-en profit vous aussi!

C'est très simple. Le gouvernement fédéral a décidé de prolonger le Programme de crédit d'impôt à l'emploi déjà si profitable à tous. Ce programme accorde des crédits d'impôt à toute entreprise admissible qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions du programme. En y participant, vous

• Augmentez le nombre des emplois.

Vous permettez à plus de travailleurs de se trouver un emploi. Le Centre d'Emploi du Canada vous aide à recruter votre personnel. Grâce à ce programme, 27 061 emplois ont été créés au Québec depuis deux ans.

• Payez moins d'impôt.

Le gouvernement peut vous accorder jusqu'à \$4 160 de crédit d'impôt par année pour chaque

travailleur engagé, selon la région. Les crédits sont déductibles lors des déclarations d'impôt.

• Améliorez vos affaires tout en stimulant la croissance économique.

Avec un personnel plus nombreux, vous êtes en mesure de réaliser de nouveaux projets et vous assurez d'une expansion profitable.

Participez immédiatement! Hâtez-vous d'accumuler vos crédits d'impôt à l'emploi.

Pour obtenir des instructions détaillées et recevoir une brochure explicative, communiquez avec le Centre d'Emploi du Canada le plus près de chez vous.



Emploi et Immigration Canada
Lloyd Axworthy,
Ministre

Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy,
Minister

Canada



D'ici le 19 septembre, jour de la grande souscription, les personnes que l'on voit ici ont accepté de travailler pour lever les fonds nécessaires. Dans l'ordre habituel: MM. Louis-Philippe Beaudin, agent de développement de la Société d'arthrite, Omer Laviolette, directeur général de l'Hôtel-Dieu, président du comité, Jacques Roy, de la Banque Continentale, Dr. André Beaulieu, responsable de la recherche en arthrite au CHUL, Jean-Léon Marquis, industriel, Lionel Pelletier, directeur de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage, vice-président, Yvon Boucher, directeur du personnel à l'Hôpital St-Joseph, secrétaire, Gérard Guérette, chef de service à l'Hôtel-Dieu [assis]. N'apparaît pas sur la photo le Dr. Gilles Bédard, trésorier.

[Photo M.R.T.]

Les Louperivois invités à lutter contre l'arthrite

[M.R.T.]—Au cours du mois de septembre, et plus particulièrement le 19 de ce mois, les louperivois seront sollicités pour lutter contre l'arthrite en contribuant l'argent instamment requis pour effectuer la recherche.

En effet, un comité est maintenant organisé dans Rivière-du-Loup en vue d'effectuer la cueillette de fonds pour soutenir la recherche puisque la science médicale est toujours impuissante devant ses ravages.

Le responsable de la recherche sur l'arthrite au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), le Dr. André Beaulieu, a tracé les grandes lignes de la maladie, ses manifestations et les besoins d'en connaître davantage, devant les gens invités à s'impliquer. Le directeur-général de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, M. Omer Laviolette a agi comme instigateur de la réunion à laquelle assistait également l'agent de développement de la Société d'arthrite du Canada, pour la province de Québec, M. Louis-Philippe Beaudin.

Les 100 visages de l'arthrite

Même si les trois formes les plus connues de l'arthrite soient l'arthrite rhumatoïde, la goutte et l'ostéo-arthrite retiennent plus souvent l'attention des gens, cette maladie se présente sous 100 visages, expliquait le Dr. Beaulieu. Singulièrement, elle est largement identifiée au vieillissement mais elle s'attaque aussi aux enfants, c'est ainsi qu'au Canada 25,000 enfants de moins de 15 ans en sont victimes à des degrés divers.

L'arthrite n'est en somme qu'une inflammation des articulations qui se manifeste par de l'enflure, de la douleur, de la raideur et de la chaleur. L'état actuel de la science ne permet pas de guérir le patient qui en est atteint mais aujourd'hui on peut, dit-il, atténuer la douleur et éviter les infirmités qui peuvent en découler.

Cette maladie est celle qui coûte le plus cher au pays, elle se classe immédiatement derrière les maladies cardiaques pour les dépenses encourues à soigner ses victimes. En effet, tant en nombre de jours de travail perdus, qu'en soins et compensations, cette maladie taxe

déjà beaucoup l'économie du pays, soutient le Dr. Beaulieu en déplorant que les deux paliers de gouvernements n'aient pas fait leur, cette priorité de la recherche sur l'arthrite. Il cite à l'appui de ses affirmations que 1,5 million de Canadiens sont handicapés à des degrés divers par l'arthrite.

Rivière-du-Loup sera sa part

Puisque les louperivois souffrant d'arthrite ont accès aux soins du CHUL et de l'Hôtel-Dieu de Québec qui comptent parmi les plus perfectionnés au Canada, Rivière-du-Loup entend faire sa part en contribuant financièrement à la levée de fonds pour la recherche. Tel est le message lancé par le président nommé à cette occasion, M. Omer Laviolette.

C'est pourquoi un comité local s'est réparti les tâches dans le but d'accumuler \$1,500. en 1980 alors que les structures sont incomplètes; dans un second temps, le comité s'attachera à la construire pour que la souscription de 1981 soit plus importante.

Les entreprises, les commerces et les lieux de services seront les principaux visés cette année, a révélé le président Laviolette. Par contre, tous les dons de particuliers seront accueillis avec gratitude (Att.: M. Omer Laviolette, Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, 65 St-Henri, Rivière-du-Loup).

Il s'agira d'une seconde collecte à cette fin dans Rivière-du-Loup puisque déjà en 1978, la Société d'arthrite l'avait instaurée aidée localement par M. Jean-Léon Marquis.

Chercheurs demandés

Alors que le CHUL dispose de tout l'équipement technique souhaitable pour effectuer des recherches, ce sont les chercheurs de premier rang qui font défaut puisque les revenus manquent pour les payer, a expliqué le Dr. Beaulieu. L'an dernier, l'unité de maladie rhumatismale (qui comprend l'arthrite) a fonctionné avec \$154,490. contribué par la Société d'arthrite du Canada et \$50,000. provenant à la fois de ministère de la Santé et du Bien être social du Canada et du ministère de l'Éducation du Québec. L'unité de soins du CHUL s'enorgueillit actuellement de 6 rhumatologues alors qu'en 1974 elle n'en comptait qu'un. Durant la même période, le nombre de visites de patients à l'unité maladie rhumatismale est passé de 1,600 à 10,000 par année.

Esso

Comment repérer une station-service où le client est bien reçu.

ARRÊTEZ

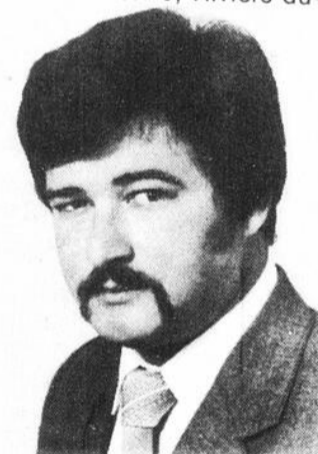
Ici, le service est courtois et la station est propre.

C'est promis!

À cette enseigne, vous la verrez bien en évidence chez le détaillant Esso participant près de chez vous. Venez nous voir et vous constaterez toute une différence: service et personnel courtois, station propre et accueillante. C'est promis!



Germain Santerre, prop.
Centre Esso Santerre, Rivière-du-Loup



Romuald Dionne, prop.
Dionne Esso Service, Isle-Verte.



FEDERATION DES GARAGISTES ET DETAILLANTS D'ESSENCE DU QUEBEC

Tous les garagistes des comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Rimouski sont invités à assister à des soirées d'information qui auront lieu à

—St-Pascal, mardi le 26 août à 8:00 h. à l'Hôtel Motel de l'Amitié.

—Cabano, mercredi le 3 septembre à 8:00 h. à l'Hôtel Chesnay.

Membres et non-membres se doivent d'y participer.

"Serrons-nous les coudes"
"L'union fait la force"



Dans le KRT, le gouvernement est prêt à céder 46,000 acres de boisé public

Par Mireille Robitaille-Tremblay

Les exploitants forestiers et leurs groupements dans le KRT disposent aujourd'hui d'une option sur 46,200 acres de boisé public pour en faire l'aménagement et pour consolider leurs propriétés.

Telles sont les grandes lignes de la politique de rétrocession des lots publics intra-municipaux mise de l'avant par le ministre Yves Bérubé pour le Bas St-Laurent-Gaspésie uniquement.

En effet, des sous-comités municipaux dans chacune de la trentaine de

localités concernées décideront s'ils veulent confier aux producteurs forestiers individuels ou aux groupements forestiers les lots mis à leur disposition par le ministère de l'Énergie et des ressources.

Une première réunion d'information en ce sens étant tenue la semaine dernière, à Les Étroits, relatait le responsable de l'application de cette politique pour le KRT, M. Benoît Côté.

Le Ministère a adopté cette mesure sur la pression des exploitants forestiers de la Vallée de la

Matapédia qui veulent avoir accès à toute la forêt publique. Cette politique vise également à donner l'exemple puisque le Gouvernement incitait les propriétaires de boisés privés à faire de l'aménagement de leurs lots alors que les forêts publiques intramunicipales étaient laissées sans traitement.

C'est pourquoi, poursuit M. Côté, le Ministère confiera tous les blocs de lots c'est-à-dire plus de 500 acres de boisé sur un même rang aux Groupements forestiers de la

zone. Le KRT compte 4 groupements forestiers s'agit de Taché, l'Est du lac Témiscouata, du Transcontinental et du Kamouraska. Le Gouvernement restera propriétaire de ces terrains mais les confiera pour gestion durant un bail de 15 ans aux Groupements avec option de renouvellement.

Quant aux autres lots éparés situés à l'intérieur des limites des municipalités, un sous-comité composé d'un représentant de la municipalité, un autre des groupements

forestiers avec une personne-ressource du Ministère, en l'occurrence M. Côté, décidera de leur sort. Des critères d'admissibilité et de sélection ont déjà été élaborés pour déterminer quels exploitants pourront s'en porter acquéreurs. Car, pour les lots éparés, l'achat est possible, signale-t-on, l'État espère ainsi aider certains exploitants à consolider leurs propriétés. Dans cette catégorie on relève 25,000 acres de boisé en lots éparés. Ainsi, les propriétaires forestiers pourront former des

unités de production de 600 acres, superficie jugée minimale pour soutenir un exploitant.

A la condition expresse d'accepter de placer son unité de production sous aménagement, les propriétaires forestiers de tout le KRT pourront donc se prévaloir de l'offre faite par le Ministère depuis le mois de juillet. Deux techniciens forestiers aideront M. Benoît Côté dans l'application de cette nouvelle politique il s'agit de MM. Jean-Claude Rioux et Paul Gagnon.



Le responsable de l'application de la politique de rétrocession des lots publics intra-municipaux, M. Benoît Côté examine une des cartes qui précise les lots offerts. Il faut noter ici que la forêt domaniale elle-même n'est pas impliquée dans la politique. [Photo M.R.T.]



EXPO QUÉBEC

à Québec du 21 août au 1^{er} septembre

PROGRAMME OFFICIEL 1980

JEUDI, 28 août — Journée des Dames
Admission à prix réduit (\$ 1,50) pour les Dames qui franchiront les tourniquets avant 17 h 00

11 h 00 Ouverture des manèges et des pavillons
11 h 00 Ouverture du Zoo McDonald
12 h 00 Ouverture du salon du Black Jack
13 h 00 Jugement des chevaux Canadien (Pavillon de la Jeunesse)
14 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Paolo Noël
19 h 30 Courses sous harnais (hippodrome) Admission \$ 1,00
20 h 00 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)
20 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Paolo Noël

VENDREDI, 29 août — Journée de la Collaboration métropolitaine

09 h 00 Jugement des bovins Holstein (Pavillon de la Jeunesse)
11 h 00 Ouverture des manèges et des pavillons
11 h 00 Ouverture du Zoo McDonald
12 h 00 Ouverture du Salon du Black Jack
20 h 00 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)
20 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Claude Valade

SAMEDI, 30 août

08 h 30 Jugement des bovins Hereford (Pavillon de la Jeunesse)
11 h 00 Ouverture des manèges et des pavillons
11 h 00 Ouverture du Zoo McDonald
12 h 00 Ouverture du salon du Black Jack
13 h 30 Présentation des jeunes éleveurs Hereford (Pavillon de la Jeunesse)
14 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Tex Lecor
16 h 30 Vente Étie Hereford (Pavillon de la Jeunesse)
19 h 30 Courses sous harnais (hippodrome) Admission \$ 1,00
20 h 00 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)
20 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Tex Lecor

DIMANCHE, 31 août — Journée de la Famille

10 h 00 Messe en plein air (Plaza)
11 h 00 Ouverture des manèges et des pavillons
11 h 00 Ouverture du Zoo McDonald
12 h 00 Ouverture du salon du Black Jack
13 h 30 Courses sous harnais (hippodrome) Admission \$ 1,00
14 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
14 h 30 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)

20 h 00 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)

20 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Orchestre Roland Martel

LUNDI, 1^{er} septembre — Fête du Travail

11 h 00 Ouverture des manèges et des pavillons
11 h 00 Ouverture du Zoo McDonald
12 h 00 Ouverture du salon Black Jack
13 h 30 Courses sous harnais (hippodrome) Admission \$ 1,00
14 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Les Rythmo-son
14 h 30 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)
19 h 30 Courses sous harnais (hippodrome) Admission \$ 1,00
20 h 00 Spectacle Craven "A" de chevaux attelés et de tir de chevaux (Pavillon de la Jeunesse)
20 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Les Rythmo-son
22 h 30 Tirage de l'auto Craven "A" (Plaza)
23 h 00 Tirage de la maison Kinsmen (Plaza)
24 h 00 Clôture de l'Exposition



14 h 00 Spectacle Labatt 50 sur la Plaza
• Tex Lecor

Clinique
d'Acupuncture
de Rivière du Loup



5566 LaFontaine,
Rivière du Loup G5R 3C3
POUR RENSEIGNEMENTS (418) 862-1158

Dr. Louis Blais, D.Ac.
Dr. Denis Joubert, D.Ac.

JEAN-GUY LABROSSE

L'APOTRE DES ORPHELINS

A LIRE

— Ma chienne de vie
— Orphelin, esclave
de notre monde

A VENIR:

Le monde des
neuf sexes



Cercle des Fermières de Rivière-du-Loup

Premier en tout



Mme Gilberte Beaulieu a été élue l'artisanne de l'année. Elle reçoit son trophée des mains de M. Jacques Boucher du Magasin Coop de Rivière-du-Loup. [Photo L.C.]



C'était vente aux enchères, jeudi soir dernier, au Cercle des Fermières de Rivière-du-Loup. Pour la circonstance, M. Edmond Plourde s'est fait encanteur. Nul doute qu'il y a réussi à merveille, puisque toutes les pâtisseries en montre ont été vendues. [Photo L.C.]



Mme David Michaud, de Rivière-du-Loup, s'est méritée le deuxième prix avec la fabrication de poupées d'époque dont la tête est confectionnée d'une pomme séchée. [Photo L.C.]

MAIGRR

CHANGEZ VOS LIVRES DE SURPLUS EN REMBOURSEMENT offre spéciale Weight Watchers du Québec



PLUS VOUS PERDEZ

PLUS VOUS TOUCHEZ

Oui, voici le remboursement pour les livres en trop. Les membres Weight Watchers recevront ***1 par livre perdue.**

Pour pouvoir bénéficier du remboursement «perte du poids» les membres devront être «membres à vie» et ne pas dépasser le poids qu'ils se sont fixé à l'avance.

Offre valable seulement pour les livres perdus dans la province de Québec.

Combattez l'inflation, stimulez-vous et économisez en vous joignant à nous.

Pour la classe la plus près de chez vous, composez

RIVIERE-DU-LOUP

Hôpital St-Joseph
28 rue Joly,
Mercredi 7.30p.m.
862-4767

NOTRE-DAME-DU-LAC

Ecole Marie-Immaculée
681 Commerciale
Mardi p.m.
899-2361

Pour un message d'encouragement 488-0561

• Aucun contrat • Frais d'inscription \$7.00 • Classe hebdomadaire \$5.00

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés. Valable pour la province de Québec seulement.

Voie d'accès F.F. Soucy, acquise et gratuite

[M.R.T.]—L'usine de papier journal F.F. Soucy pourra rejoindre directement la route 185 grâce à une voie d'accès que le Gouvernement du Québec accepte de construire en endossant tous les frais.

C'est ce que le député du comté Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher annonçait avec joie, jeudi dernier en conférence de presse.

En effet, cette prise en charge du projet par le Gouvernement vient résoudre la moitié du long dossier connu sous le nom de projet des deux voies que le député pilote conjointement avec le président du comité intermunicipal formé à cette fin, M. André Plourde.

La route proposée ayant pour principale et presque unique fonction de desservir une industrie qui projette de l'expansion, le ministère de l'In-

dustrie et commerce accepte de payer 75% des coûts. Par ailleurs, le ministère des Transports contribuera l'autre 25%.

Le début des travaux pourrait avoir lieu au printemps prochain, avance avec prudence le député de Rivière-du-Loup puis-

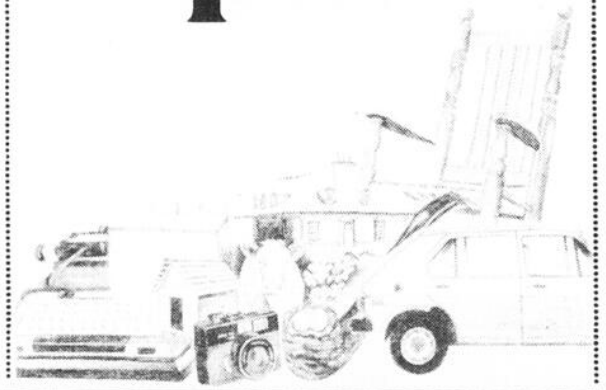
que les plans et l'expropriation ne sont pas encore effectués. Cette infrastructure est estimée sommairement à \$500,000.

Nous invitons le commerçant et le particulier à se prévaloir de nos services.

ENFIN
Vous pouvez vendre, acheter ou échanger

Aucune commission exigée sur vente.

le **Roi** des puces



LE ROI DES PUCES est ce qu'il vous faut!

Revue bimensuelle, distribuée dans tous les kiosques à journaux, dépanneurs et tabagies de MONTMAGNY à MONT-JOLI

Vous voulez annoncer dans le Roi des Pucés.

Il vous suffit de nous faire parvenir la PHOTO de l'article avec une description (max. 35 mots) ainsi que Nom, adresse & téléphone, accompagné d'un chèque ou mandat-poste à:

Le Roi des Pucés Enr. C.P. 938 Rivière-du-Loup G5R 3Z5

TARIF Annonce avec photo

Article supérieur à \$1,000. **\$12.** Article inférieur à \$1,000. **\$8.**

Annonce sans photo de tous genres. **\$5.00**

862-1887

Pour plus d'information communiquer à...

867-1477

ASSURANCES GENERALES



M. Denis Beaulieu
Ass. maison, commerce, auto

AVIS

M. Denis Beaulieu, courtier d'assurances générales informe ses clients et amis qu'il a maintenant son bureau au 38 de la Cour à Rivière-du-Loup. Il se fera un plaisir d'aller vous rencontrer pour établir un plan d'assurances selon vos besoins.

Pour informations:

**Téls.: 862-1034,
867-1793**

FESTIVAL DU CANOTAGE



Les gagnants de la loterie organisée lors du Festival du canotage à St-Antonin ont été réunis par les organisateurs de l'événement. Ce sont dans l'ordre habituel de gauche à droite: M. le maire Claude Bélanger, Mmes Noëlla Kirouac de St-Antonin, \$250.; Sylvie Aubé de Rivière-du-Loup, \$250.; M. Armand Dumont, président du Festival, Mme Rose Chouinard de Rivière-du-Loup, \$250.; M. Denis Dionne de St-Antonin, \$500.; Mme Micheline Lebel de St-Antonin, \$1,000. Les autres gagnants de prix qui n'ont pu se rendre à l'invitation des organisateurs sont M. Jean-Paul Michaud de St-Joachim de Tourelle, \$500. ainsi que M. Adélar Dumont de Packington, \$250.

[Photo Magella Fluet]

Travail-Québec verse \$51,720.00 à St-Cyprien

Le Ministre du Travail et de la Main d'oeuvre du Québec, Monsieur Pierre Marc Johnson informe le Député Jules Boucher que le Service de main d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement d'une subvention de \$51,720.00 à l'Association sportive de Saint-Cyprien, dans le comté de Rivière-du-Loup.

jeunesse

Grâce aux projets Québec PAT, des chômeurs accomplissent une réalisation d'utilité publique. Cette expérience, qui leur procure un emploi rémunéré durant plusieurs semaines, leur apporte des connaissances utiles en vue de leur retour pro-

chain sur le marché régulier du travail.

Ce projet vient s'ajouter à ceux qui ont été autorisés au début de l'été 1980. A date, le Programme d'Aide au Travail pour le Comté de Rivière-du-Loup a permis un investissement total de \$136,107.00.

Il s'agit d'un projet qui relève du Programme d'Aide au Travail (PAT) du ministère et de l'Opération de Solidarité Economique (OSE). Durant une période de 20 semaines, une équipe de 12 personnes procédera à des travaux à Saint-Cyprien.

Les participants auront à aménager un parc de divertissement pour la



Tel.: 862-7663

Jean-R. de Lonmier, O.D.
DOCTEUR EN OPTOMETRIE

Centre Médical de Rivière-du-Loup

- Vision des enfants
- Lentilles de contact à port prolongé
- Service professionnel complet (examen visuel et choix de montures)

242, rue Lafontaine - Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 3Z5

\$391,000.
pour la
polyvalente
de Squatteck

\$391,000. pour la polyvalente de Squatteck.

Le ministre de l'Éducation, monsieur Jacques-Yvan Morin vient d'autoriser une aide financière au montant de \$391,935.00 à la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage en vue de la réfection de la toiture de l'école polyvalente de Squatteck. Ce projet a été évalué à \$419,225.00; c'est donc dire que la Commission Scolaire aura à participer à ce projet pour un montant de \$27,290.00.

Quoique de construction récente (12 ans), ces travaux s'avèrent nécessaires afin d'éviter la détérioration de la bâtisse.

**Café
la Borée**

cuisine maison
menu complet
terrasse

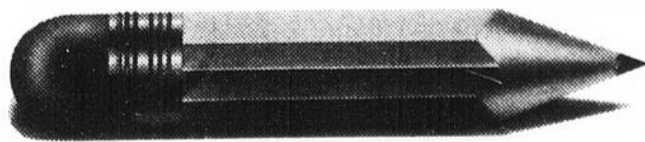
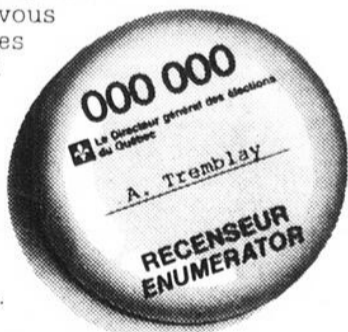
867-1361

Électrices! Électeurs! Vous serez là? On va passer...

**2, 3, 4, 5
SEPTEMBRE**

En milieu urbain (localités de plus de 2 000 habitants), deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur les listes électorales. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

En milieu rural (localités de 2 000 habitants et moins), un recenseur passera chez vous, vous téléphonera ou utilisera un autre moyen jugé convenable pour vous inscrire sur les listes électorales.



C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec.

Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur les nouvelles listes électorales.

Vous devez absolument être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir exercer votre droit de vote à tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

40 000 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 2, 3, 4 et 5 septembre.

Conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le 2 octobre 1980:

- 1- a son domicile au Québec depuis 1 an
- 2- est âgée de 18 ans

- 3- est de citoyenneté canadienne
- 4- et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription d'un électeur sur la liste électorale doit se faire dans la section de vote où il est domicilié le 2 septembre 1980.

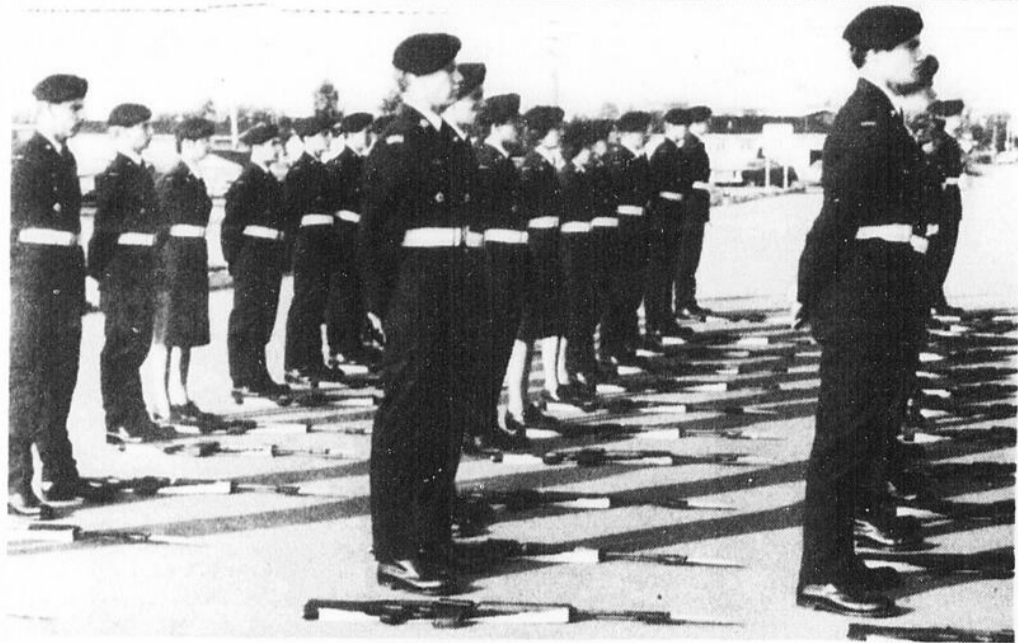
On vous demandera d'épeler vos nom et prénom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement. Dorénavant, les listes électorales ne seront plus affichées publiquement mais elles seront distribuées dans tous les foyers.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Recensement
Québec

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre F. Côté, C.B.



ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS



Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation de pilotes.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans les Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».



11, rue Dollard, Rivière-du-Loup,
Jour: 862-2140

Les isolants injectés ou soufflés sur le chantier
Les isolants en vrac Les isolants en natte
Les isolants rigides

BÉTONAG LTYÉE

DIVISIONS

○ BETON PREPARE MONTMAGNY	248 0963
○ BETON PREPARE BELLECHASSE	243-2102
○ BETON PREPARE KAMOURASKA	856-3409
○ BETON PREPARE K R T (RIVIERE DU LOUP) Frais virés: 862-6963	
○ BETON PREPARE K R T (CABANO)	1-800-463-1370
○ BETON PREPARE DORCHESTER (ST ANSELME)	885-4096
○ BETON PREPARE DORCHESTER (STE-ROSE DE WATFORD)	625-9381
○ BETON PREPARE BELLECHASSE (ST RAPHAEL)	243-2791
○ BETON PREPARE BELLECHASSE (TOURVILLE)	
○ BETON PREPARE RIMOUSKI	Frais virés: 723-2633
○ TRANSPORT CÔTE SUD	243-2108

76 BOULEVARD ST-PIERRE
ST-RAPHAEL, BELLECHASSE
243-2102

Service — Qualité

BETON PREPARE

GRAVIER

PIERRE CONCASSÉE

REMPLISSAGE

SABLE LAVE OU SASSE

TRANSPORT D'AGREGATS

35 fusiliers réussissent leur entraînement

[L.C.] 35 fusiliers du St-Laurent ont terminé avec succès leur session d'entraînement du QM1 [qualification métier numéro 1]. Ainsi, mercredi dernier, ils ont reçu leur certificat à la Polyvalente St-Pierre de Rivière-du-Loup. Par la suite, ils ont paradé devant les autorités militaires. Nous reproduisons pour vous quelques photos de ce grand événement où parents et amis étaient présents.

Magie ou sortilège?



Pour un portrait professionnel en couleur de 8x10, découpez-moi et apportez-moi avec vous.

1/2 PRIX 44¢
(Normalement 88¢)

Pour toute la famille... directement de nos studios... le tour légendaire du chapiteau... et hop... des portraits magiques!
Une pose... \$1 par sujet pour les sujets additionnels, les groupes ou les personnes de la même famille. Les enfants de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un parent ou de leur tuteur légal. Satisfaction garantie ou argent remboursé.
Offre limitée... spécial par famille.

Mardi 2 Mercredi 3 Jeudi 4 Vendredi 5 Samedi 6 sept.

Heures d'ouverture:
Mardi & mercredi, de 10h. à 5h.
Jeudi & vendredi, de 10h. à 8h.
Samedi, de 10h. à 4h.



298 Boul. Thériault
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS DE CONVOCATION



Jean-Marc Guérette

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire Desjardins Thibault se tiendra mardi, le 26 août 1980 à 20 heures, à l'auditorium de l'École secondaire Notre-Dame, 56 rue St-Henri, Rivière-du-Loup pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 mai 1980.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Il y aura tirage de prix de présence pour un montant de \$100.00, de plus, un goûter sera servi à la suite de la réunion.

Rivière-du-Loup,
Le 21 juillet 1980

Jean-Marc Guérette
Secrétaire

à noter

TVCR-RADIO SUR LE CABLE, CANAL 11

Semaine du 27 août au 1er septembre. "BABILLAGES", quotidiennement de 9h00 à 12h00. Lundi: Berval Côté, musique populaire. Mardi: Louise Plante, une p'tite nouvelle! Mercredi: Berval Côté, musique populaire. Jeudi: Michel Duguay, folk. Vendredi: Pauline Brousseau, musique douce. Samedi: Claude Coulombe, rock, québécois. Dimanche: Georges Thériault, musique classique. Surveillez notre nouvelle programmation d'automne! Si vous avez des idées ou désirez animer une émission, communiquez avec nous!

SERVICE POSTAL-FETE DU TRAVAIL

Le 1er septembre 1980, Fête du travail, bureau de poste sera fermé. Il n'y aura aucune livraison par facteurs ni par courriers ruraux. La salle des cases postales sera ouverte de 06:00 heures à 22:00 heures. La levée des boîtes aux lettres sera effectuée selon l'horaire du samedi.

LES THERIAULT EN FAMILLE A RIVIERE-DU-LOUP

Le Congrès Annuel de l'Association des Familles Thériault d'Amérique se tiendra les 20-21 septembre 1980 au Motel Lévesque Inc., du 171 rue Fraser à Rivière-du-Loup. C'est sous le thème "VIVIFIONS NOS RACINES EN NOURRISSANT NOTRE CULTURE" que se dérouleront les activités de ce congrès. L'ouverture se fera samedi le 20 septembre à 9.00 A.M. Des activités telles que: tour de la Ville et visite de Gros-Cacouna, banquet, bal et messe d'action de grâces. Tous les Thériault sont cordialement invités à ce rassemblement et sont priés de bien vouloir s'inscrire avant le 7 septembre à C.P. 848 Rivière-du-Loup (inscription est de \$5.00). Pour informations supplémentaires, communiquez au siège social de l'association à C.P. 875, à St-Pascal au numéro 492-3789.

CHEVAURAMA 80 FAIT LE POINT

L'Assemblée générale annuelle de Che-

vaurama 80 Inc. aura lieu mercredi le 27 août prochain à 20.00 heures à la salle le Module du Restaurant Au Sablonnet. A l'ordre du jour il sera fait mention des rapports des différents comités ainsi que celui du président et du trésorier. De plus, il y aura une période de questions après quoi l'on procédera aux questions. Si la bonne marche et la continuité de Chevaurama Inc. te tient à cœur, c'est un rendez-vous que tu ne peux te permettre de manquer.

HOCKEY MINEUR, L'ENREGISTREMENT DES JEUNES SE POURSUIT AU STADE DE LA CITE DES JEUNES

L'inscription des jeunes joueurs de hockey au sein de l'Association de hockey Mineur de Rivière-du-Loup se poursuit à nouveau cette semaine dans le mail du Stade de la Cité des Jeunes entre 18.00 heures et 20.00 heures. Outre la période du 25 août au 29 août, il y aura deux autres journées d'inscription soit les 4 et 5 septembre. On sait qu'il en coûte \$15.00 pour un premier enfant dans une famille, et \$10.00 pour chaque enfant additionnel. Pour les non-résidents le coût est fixé à \$25.00 pour tous.

FESTIVITES ANNUELLES DES FAMILLES OUELLET

La grande rencontre annuelle des familles OUELLET-TE aura lieu à LA POCATIERE dimanche le 31 août. L'élection des membres du Conseil d'administration se tiendra à 13.00 hrs. à l'hôtel Victoria. Une messe sera célébrée à 16.00 hrs. au sanctuaire de Fatima, la température le permettant; sinon, elle aura lieu à la cathédrale. Grand rassemblement par la suite à l'hôtel Victoria où un succulent banquet sera servi (chacun paie son couvert). Une veillée canadienne s'en suivra où le chant, la danse et toutes sortes d'activités des plus intéressantes égayèrent la soirée. Tous les OUELLET-TE, membres ou non, et tous ceux qui sont apparentés à la famille de l'ancêtre sont cordialement invités à assister à ces festivités.

LA RELEVÉ AGRICOLE

Les membres de la relève agricole (Les Elites du P.A.R.C. de Cacouna) veulent

remercier tous ceux et celles qui les ont encouragés, lors du tirage d'une génisse Holstein, qui avait lieu dimanche, le 3 août à l'exposition agricole de l'Isle-Verte. Voici les noms des heureux gagnants. 1er prix Mlle Johanne Larouche, Notre-Dame du Portage, gagnante de la génisse. 2e prix, M. Gilbert Pelletier, Isle-Verte, gagnant de \$50.00, 3ième prix, Mlle Christiane Bérubé, Ste-Foy, Québec, gagnante de \$50.00.

L'AUTOMNE AU MUSEE DU BAS-ST-LAURENT

A partir du 1er septembre prochain, le Musée du Bas-St-Laurent, à Rivière-du-Loup, ouvrira ses salles d'exposition de 10 heures à 16 heures sur semaine et de 13 heures à 17 heures les samedis et dimanches. A noter que les salles sont fermées le lundi. Le Centre de documentation est ouvert à la consultation de 9 heures à 17 heures par semaine et les fins de semaine, aux mêmes heures que les salles d'exposition. Le Musée du Bas-St-Laurent est situé au 300 rue St-Pierre, angle Hôtel-de-Ville. L'entrée est gratuite.

UNE JOURNEE PUBLIQUE A L'UNITE DOMREMY

Chaque année, l'Unité DOMREMY de Rivière-du-Loup dédie une journée complète à tous ses membres ainsi qu'au public en général. Cette année ne sera pas exception, car la journée du 6 septembre fut retenue pour cette fête. Toutes les portes de l'Unité seront ouvertes au grand public à compter de 13.00 heures et le Bureau de Direction sera sur place. Le Comité Féminin a décidé d'organiser pour cette journée un tournoi de PETANQUE. Vous n'avez qu'à apporter vos boules et le tournoi devrait débuter vers 14:30 heures. Le Bureau de Direction propose une EPLUCHETTE DE BLE D'INDE qui durera toute la journée et le blé d'inde sera gratuit pour tout le monde. La direction de l'Unité Domrémy vous attend tous pour le 6 septembre au 4 rue de Gaspé à compter de 13.00 heures.

Territoire du Grand-Portage

Calendrier scolaire 1980-1981

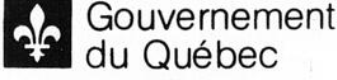
(élèves et enseignants)

	D	L	M	M	J	V	S		D	L	M	M	J	V	S	
SEPTEMBRE		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	7	8
OCTOBRE	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
NOVEMBRE	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
DÉCEMBRE	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
JANVIER	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
FÉVRIER	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
MARS	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
AVRIL	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
MAI	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
JUIN	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
JULIEN	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15

	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV.	FÉV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	TOTAL
Jrs possibles de travail:	22	23	20	12	20	20	22	20	21	21	208
Congés mobiles:	1	1									8
Jrs de travail des profs:	21	22	20	15	20	19	22	20	20	21	200
Jrs de planification secondaire:	2	1	2		1	1	2	2	1	1	16
Jrs de classe des élèves sec.:	19	21	18	15	19	18	20	18	19	17	184
Jrs de classe des élèves prim.:	19	21	18	15	19	17	21	18	19	17	184
Congés statutaires:					4	2					6

LEGÈRE: Evaluation P/G, Planification: G, P, Rencontres: X, Congés statutaires: I, Autres congés: O, Fin d'étape secondaire: ↓, Fin d'étape primaire: ↑

Appel d'offres



Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet de développement financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Projet no 2880-99-801-Travaux à prix unitaires. Exécution de travaux de drainage dans les Branches 1A et 2 du cours d'eau Ruisseau Blanc, en la municipalité de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, comté et district électoral de Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no 1, soit dans les districts électoraux suivants: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: Un cautionnement de soumission au montant de 2 500,00\$ émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 250,00\$ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020 route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél. 643-2450.

Un versement de 5,00\$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Closure de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h.30 (h.s.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. Jeudi, le 11 septembre 1980. Ferdinand Ouellet, Sous-ministre.

Que l'année scolaire '80-'81 soit un succès pour tous les étudiants du KRT.

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

siège social 135, St-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte Tél.:898-2311

Nécrologie

THERIAULT, Dame Fernande

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 11 août 1980, est décédée subitement, dame Fernande Thériault, épouse de M. Honoré Dubé, domicilié à

St-Hubert. Les funérailles ont eu lieu le 14 août 1980 en l'église de St-Hubert et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

ROSSIGNOL, Caporal Guy

A Québec, le 11 août est décédé accidentellement à l'âge de 22 ans, le caporal Guy Rossignol, fils de M. Fernand Rossignol et de dame Denise

Dumont, domicilié à Québec, autrefois du 20 rue St-Joseph, Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu le 14 août 1980, en l'église de St-Patrice et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

D'ANJOU, Fernand

A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 16 août 1980, est décédé à l'âge de 50 ans et 9 mois, Monsieur Fernand D'Anjou, époux de Dame Fernande Ouellet, domicilié au 74 rue Gilles, Rivière-du-Loup. Les funérailles ont eu lieu le 19 août 1980 en l'église de St-Ludger et l'inhumation au cimetière St-Patrice. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

BOUCHARD, Pierre

A St-Joseph Kamouraska, le 17 août 1980, est décédé accidentellement à l'âge de 27 ans et 11 mois, Monsieur Pierre Bouchard époux de dame Lynda Castonguay, domicilié à St-Modeste. Les funérailles ont eu lieu le 21 août 1980, en l'église de St-Modeste, et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

MAILLOUX, Armand

A St-Hubert, le 18 août 1980, est décédé subitement, à l'âge de 65 ans, Monsieur Armand Mailloux, fils de feu M. Mme Uldéric Mailloux, domicilié à St-Hubert. Les funérailles ont eu lieu le 21 août 1980, en l'église de St-Hubert, et l'inhumation au cimetière paroissial. La direction funéraire a été confiée à la Maison Marc-André Rioux Ltée, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

ARRÊTEZ-VOUS

LE TEMPS DE VOIR
OU S'EN VA
VOTRE SANTÉ

DCS DE RIV.-DU-L. ET VOTRE JOURNAL

A VOTRE SERVICE

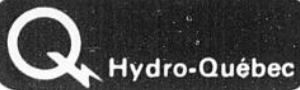
DIVERS-Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé, Rivière-du-Loup, tél.: 862-6622. Tous les jours de 9:00 à 23:00 pour accueillir et aider ceux qui ont des difficultés résultant d'une consommation anormale d'alcool et autres toxicomanies aussi pour accueillir tous ceux qui recherchent un climat de détente entre amis par la pratique d'activités récréatives et sociales. 5-J.N.O.

PHOTOS MORTUAIRES
CARTES DE SYMPATHIE ET DE REMERCIEMENTS. ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON D'EXPERIENCE
STUDIO ROGER
392, LAFONTAINE
862-2362

Gérard-A. Gendron
Syndic licencié
148 Fraser-Riv.-du-Loup, P.Q.

Gérard-A. Gendron
Syndic licencié.
148 Fraser, Rivière-du-Loup, P.Q.

avis publics



APPEL D'OFFRES
RMS-80-19270
pour 10h.30
heure de Montréal

Le mardi 9 septembre
1980
Région Matapédia

Déboisement de l'emprise d'une ligne à 120kV entre le poste Squatec et la ligne Cabano-Rivière-du-Loup [Soumission partielle acceptable].

Garantie de soumission: 12.000\$
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25\$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:

Hydro-Québec
Direction Contrats
Bureau 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1.000\$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Secrétaire
Me Jean Bernier
Pour renseignements:
Téléphone: [514] 285-1711
Poste: 1464

Pour faire paraître vos
OFFRES D'EMPLOI
communiquez à: **862-1774**

Province de Québec
Commission scolaire de Rivière-du-Loup



AVIS

La direction des services éducatifs de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup avise la population de son territoire que l'ouverture des classes régulières et de l'adaptation scolaire aura lieu mercredi le 3 septembre 1980 à 13:00.

Les classes de la maternelle 5 ans débiteront lundi le 8 septembre 1980 et celles de la maternelle 4 ans commenceront le 11 septembre 1980.

Jean-Louis Dorval
Directeur des services éducatifs.

DANS LA COUR SUPERIEURE
En matière de faillite

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
DIVISION DE FAILLITE
NO: 10
No.: 250-11-000025-80
Dossier: 015683

ADMINISTRATION SOMMAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Odile Paquet
41 Jarvis
Rivière-du-Loup, P.Q.
Débitrice

Avis est par les présentes donné que Odile Paquet, 41 Jarvis, Rivière-du-Loup, P.Q., a fait cession le 13 août 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 septembre 1980, à 1.30 hres, P.Q., au bureau du syndic, à 148 Rue Fraser, Rivière-du-Loup, P.Q., et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations, et au besoin les procurations.

Gérard-A. Gendron
Syndic licencié.
148 Fraser, Rivière-du-Loup, P.Q.

DANS LA COUR SUPERIEURE
En matière de faillite

CANADA PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
DIVISION DE FAILLITE
NO: 10
No.: 250-11-000027-80
Dossier: 015683

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Claire Morin
16 St-Philippe
St-Louis du Ha! Ha!
Cité Témiscouata, P.Q.
Débitrice.

Avis est par les présentes donné que Claire Morin, 16 St-Philippe, St-Louis du Ha! Ha!, Cité Témiscouata, P.Q. a fait cession le 21 août 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4 septembre 1980, à 2 hres, P.M., au bureau du syndic 148 Fraser, Rivière-du-Loup, et que pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations, et au besoin les procurations.

Gérard-A. Gendron
Syndic licencié
148 Fraser-Riv.-du-Loup, P.Q.

MESSE ANNIVERSAIRE

Dimanche, 31 août 1980 à 17 heures sera chanté le service anniversaire de Albert Guérette.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nous offrons
nos plus sincères
condoléances
aux familles
éprouvées.

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU
GRAND-PORTAGE
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la commission scolaire régionale du Grand-Portage a adopté, lors de la réunion régulière du Conseil des Commissaires tenue le 11 août 1980, son budget d'immobilisations pour l'année 1980-81, au montant de 3 851 220,00\$, incluant des dépenses pour l'amélioration, la transformation d'immeubles, l'achat de mobilier, appareillage et outillage; réfection de toiture d'école, construction de l'école polyvalente du Transcontinental, conservation d'énergie et éducation des adultes.

DONNE A RIVIERE-DU-LOUP
CE 18e jour du mois d'août 1980

Marc Bélanger
Directeur général.

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU
GRAND-PORTAGE
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la commission scolaire régionale du Grand-Portage imposera une taxe de 0,24\$ du cent (100,00\$) dollars d'évaluation pour l'année 1980-81, pour payer la partie de dépenses non subventionnées de la commission scolaire régionale, à charger aux contribuables du territoire de ladite commission sur la partie d'évaluation composant son assiette foncière de 1980-81.

DONNE A RIVIERE-DU-LOUP
CE 18e jour du mois d'août 1980

Marc Bélanger
Directeur général

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Municipalité de la paroisse de St-Epiphanie demande des soumissions sous enveloppes scellées, seront reçues le 18 septembre à 16:00 heures pour contrat général, comprenant béton, acier, finition, mécanique pour la construction d'un édifice Municipal.

Les plans et devis pourront être obtenus à compter du 22 août 1980 en s'adressant au bureau du secrétaire municipal.

Mme Thérèse Lebel, sec.-trés.
279 Viger
St-Epiphanie, cté Riv.-du-Loup

Un versement de \$50.00 non-remboursable sera exigé pour obtenir les documents de soumission. Des propositions avec plans et devis complets seront acceptés de la part des soumissionnaires.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Mme Thérèse Lebel, sec.-trés.
418-862-8800.

BOMBARDIER LIMITEE

DIVISION DU TRANSPORT EN COMMUN

RECHERCHE POUR COMPLETER SON EQUIPE ET RELEVER DE NOUVEAUX DEFIS

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE

Fonction:

Sous l'autorité du directeur des finances, le titulaire du poste aura la responsabilité de gérer et de diriger les sections de comptabilité qui comprennent l'établissement et l'analyse des états financiers, les comptes à payer, les comptes à recevoir et les immobilisations.

Qualifications:

C.G.A., R.I.A. ou expérience équivalente. Aptitudes à superviser du personnel. Anglais et français parlé et écrit.

Lieu de travail:
La Pocatière.

CHEF DE SECTION PUBLICATIONS TECHNIQUES

Fonction:

Sous l'autorité du chef de service des publications techniques et pièces de rechange, le titulaire devra assurer la coordination et la production des publications techniques nécessaires aux contrats. Il devra entre autres, développer des standards de production et déterminer les publications suite aux discussions avec les clients.

Qualifications:

Aptitudes à superviser du personnel. Connaissances en dessin. Anglais et français parlé et écrit.

Lieu de travail:
Boucherville.

REDACTEURS TECHNIQUES

Fonction:

Sous l'autorité du chef de section des publications techniques et pièces de rechange, le titulaire du poste doit rédiger, selon les standards et les exigences du cahier des charges, le manuel d'entretien des véhicules de transport et de chacune de ses composantes.

Qualifications:

Le candidat doit posséder une base technique, une expérience de conception et rédaction de manuels d'entretien. Anglais et français parlé et écrit.

Lieu de travail:
Boucherville.

TECHNICIENS METHODES

Fonction:

Sous l'autorité du chef de section, les titulaires du poste, déterminent les procédés de fabrication, les équipements nécessaires et les méthodes de travail pour chaque pièce composante ou sous-ensembles du produit.

Qualifications:

Technicien en mécanique et électrique, ou l'équivalent. Deux (2) à cinq (5) ans d'expérience dans les diverses techniques de fabrication.

Lieu de travail:
La Pocatière.

Le salaire est basé selon les qualifications et l'expérience du candidat. Une gamme de bénéfices marginaux est offerte avec le traitement.

Tous (tes) les candidats (es) intéressés (es) de postuler sur l'un ou l'autre de ces postes, sont priés (es) de faire

PREPOSE AUX CATALOGUES DE PIECES

Fonction:

Sous l'autorité du chef de section, le titulaire du poste doit effectuer la préparation et le montage des manuels d'opération et des pièces de rechange nécessaires aux contrats.

Qualifications:

Technicien en dessin ou l'équivalent. Anglais et français parlé et écrit.

Lieu de travail:
Boucherville.

ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Fonction:

Sous l'autorité du directeur de l'administration des contrats, le titulaire du poste coordonne les demandes du client et de la compagnie.

Entre autres, il administre les activités du projet et les écarts par rapport aux contrats.

Qualifications:

Ingénieur en mécanique avec deux (2) ans d'expérience. Anglais et français parlé et écrit.

Lieu de travail:
Boucherville.

ILLUSTRATEUR TECHNIQUE

Fonction:

Le titulaire devra faire l'illustration technique des cahiers d'entretien manuels d'opération et cahiers de maintenance.

Qualifications:

Sens artistique. Cours en dessin industriel. Expérience dans l'illustration en trois (3) dimensions.

Lieu de travail:
Boucherville.

INGENIEURS EN MECANIQUE TECHNIQUES COMMERCIALES

Fonction:

Sous l'autorité du chef de service, les titulaires du poste auront comme responsabilités de définir les systèmes et de déterminer les spécifications techniques, par recherche ou études, et en les négociant avec les clients.

Qualifications:

Ingénieur en mécanique. Deux (2) ans d'expérience. Anglais et français parlé et écrit. Disponible à voyager.

Lieu de travail:
Boucherville.

parvenir leur curriculum vitae ou de communiquer avec:

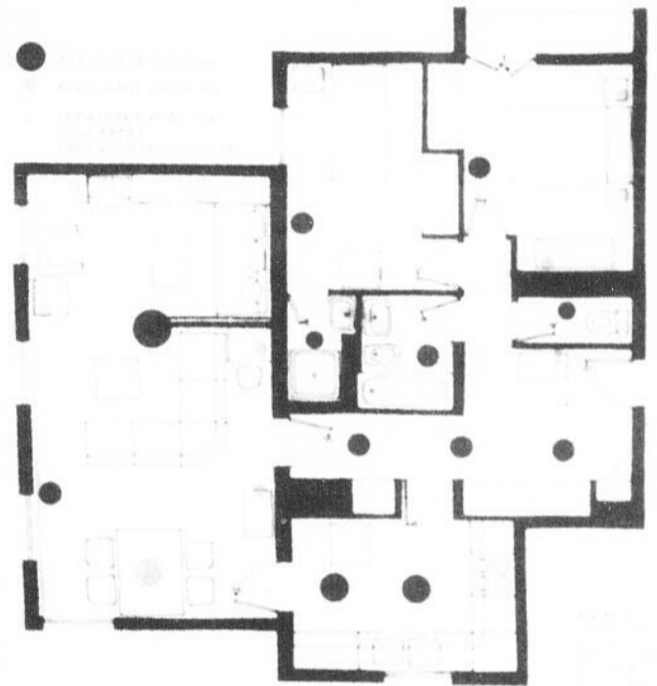
**Le service des ressources humaines
Bombardier Limitée
Division du Transport en commun
Case postale 580
La Pocatière, GOR 1Z0
Tél.: 418-856-1232.**

DECOR-action



Louise Desjardins,
aménagiste d'intérieur

Eclairage



L'éclairage naturel est essentiel dans une maison. Par contre, si vos ouvertures ne sont pas disposées de façon à vous fournir un éclairage suffisant, on peut y remédier par un éclairage artificiel soit décoratif ou simplement utilitaire. On peut alors mettre en valeur ou animer un décor. L'association française de l'éclairage et les fabricants de lampes ont édité des dépliants qui donnent les indications de puissances lumineuses conseillées pour chaque pièce ou chaque travail. Il faut savoir les adapter à l'environnement précis (revêtements sombres ou clairs, réfléchissants ou absorbants) et, surtout à nos propres réactions à la lumière.

On peut subvenir à nos demandes d'éclairage par une lampe incandescente ou par une lampe fluorescente. Cette dernière a conquis le marché pour les économies qu'elle permet sur l'énergie électrique. Par contre, la lumière fluorescente est crue, uniforme et par le fait même, un peu triste. On remédie à cela par des écrans de plastique opaque ou des verres teintés qui approuvoient cette lumière et enjolive la présentation de ce tube peu harmonieux.

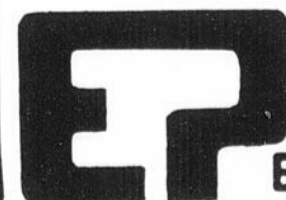
La lumière incandescente (ampoule) se situe au premier rang. Elle donne du teint, une chaleur par sa couleur et on peut en disposer sous toutes les formes. Elle est embellie par toutes sortes d'abat-jour soit en plastique, en verre, en aluminium, en bois etc...

La lumière incandescente donne un éclairage général, ponctuel ou à effet.

Photo: Schéma tiré du Guide Pratique de la Décoration Reader's digest.

Valorisez votre intérieur

Pour de bonnes idées
en décoration, venez
discuter avec Louise



82, Lafontaine,
Rivière-du-Loup

DECORATION
D'INTERIEUR

Ernest & Paul Ltd

Tél.: 862-6997



Si les vôtres n'ont rien à perdre en vous perdant, vous n'avez pas besoin d'assurance-vie.

Cette affirmation un peu brutale se veut d'ordre strictement pécuniaire, car il est à présumer que, sur les autres plans, les vôtres ont tout à perdre en vous perdant.

Cependant, si votre disparition risque de faire baisser sérieusement le niveau de vie de votre famille, l'assurance-vie doit être la première mesure de protection de ce standard de vie. Et plus ce standard est élevé, plus sa protection devient difficile, voire impossible, sans assurance-vie.

Vous voulez un exemple? Estimez rapidement quel capital il vous faudrait placer pour retirer en intérêts les deux-tiers de votre revenu actuel. Aux taux d'intérêts courants, vous obtiendrez une réponse approximative en multipliant votre revenu par sept. Parions que vous serez tenté de refaire le calcul en constatant l'ampleur de la somme.

Et si les deux-tiers de votre revenu vous semblent malgré tout un chiffre trop réaliste, recommencez le calcul en partant de la moitié seulement de votre revenu actuel, c'est-à-dire en multipliant ce dernier par cinq.

Les résultats obtenus vous indiqueront dans le premier cas le montant du capital dont votre famille aurait besoin pour vivre à peu près aussi bien qu'actuellement et, dans le second cas, pour se tirer d'affaire plus ou moins convenablement, advenant votre décès.

Si vous possédez déjà ce capital, vous êtes au nombre des privilégiés. Si vous ne le possédez pas, il existe une seule façon de constituer ce "patrimoine instantané": l'assurance-vie.

Considérez tout ce dont vous avez réussi à doter votre famille. Cela vaut-il la peine d'être protégé?



Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.

Les compagnies d'assurance-vie du Canada